

États financiers consolidés de

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

Rapport de la direction relatif aux états financiers consolidés

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers consolidés

États consolidés des résultats	1
États consolidés du résultat global	2
États consolidés des capitaux propres	3
États consolidés des flux de trésorerie	4
Bilans consolidés	6
Information sectorielle	8
Notes afférentes aux états financiers consolidés	11

RAPPORT DE LA DIRECTION RELATIF AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les présents états financiers consolidés de Québecor inc. et ses filiales sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de Québecor inc.

Ces états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière. Ils comprennent des montants fondés sur l'exercice des meilleurs jugements et estimations.

Afin d'assurer la justesse et l'objectivité des données contenues dans les états financiers consolidés, la direction de la Société ainsi que les directions de ses filiales se sont dotées de contrôles comptables internes et voient à l'application d'un programme d'audit interne. La direction croit que les contrôles comptables internes donnent l'assurance raisonnable que les documents financiers sont fiables et constituent une base adéquate pour l'établissement d'états financiers consolidés, que les biens de la Société sont convenablement comptabilisés et préservés, et que la préparation ainsi que la présentation des autres informations financières concordent avec les états financiers consolidés.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers, surtout par l'entremise de son comité d'audit formé uniquement d'administrateurs externes. Le comité d'audit revoit les états financiers consolidés annuels et formule ses recommandations au conseil d'administration pour son approbation. Le comité d'audit rencontre la direction ainsi que les auditeurs internes et externes pour discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et de présentation de l'information financière, et formule les recommandations appropriées au conseil d'administration. L'auditeur nommé par les actionnaires peut à son gré rencontrer le comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par l'auditeur nommé par les actionnaires dont le rapport suit.

Le président et chef de la direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Dion', with a light blue circular stamp or watermark behind it.

Pierre Dion

Le vice-président principal et
chef de la direction financière,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.-F. Pruneau', with a long horizontal line extending to the right.

Jean-François Pruneau

Montréal, Canada

Le 10 mars 2015

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de
Québecor inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Québecor inc. et ses filiales, qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2014, 2013 et au 1^{er} janvier 2013 et les états consolidés des résultats, du résultat global, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Québecor inc. et ses filiales aux 31 décembre 2014, 2013 et au 1^{er} janvier 2013 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young s.r.l./s.e.v.c.r.l.¹

Montréal, Canada

Le 10 mars 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A107913

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Note	2014	2013
			(retraités, note 1 b))
Revenus	2	3 716,1 \$	3 647,5 \$
Coûts liés au personnel	3	680,2	702,7
Achats de biens et services	3	1 637,0	1 574,7
Amortissement		667,0	630,7
Frais financiers	4	350,7	388,3
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	5	94,7	384,4
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	6	54,4	11,6
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	7	81,0	35,3
Perte sur refinancement de dettes	9	18,7	18,9
Bénéfice (perte) avant impôts sur le bénéfice		132,4	(99,1)
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :			
Exigibles	11	117,1	83,3
Différés	11	(25,8)	(55,5)
		91,3	27,8
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies		41,1	(126,9)
Perte liée aux activités abandonnées	8	(65,5)	(193,8)
Perte nette		(24,4) \$	(320,7) \$
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux			
Actionnaires		19,2 \$	(142,5) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		21,9	15,6
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux			
Actionnaires		(30,1) \$	(288,6) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		5,7	(32,1)
Résultat par action attribuable aux actionnaires	12		
De base et dilué :			
Tiré des activités poursuivies		0,16 \$	(1,15) \$
Tiré des activités abandonnées		(0,40)	(1,18)
Perte nette		(0,24)	(2,33)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)		123,0	124,0
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)		123,0	124,0

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2014	2013
			(retraités, note 1 b))
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies		41,1 \$	(126,9) \$
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies :			
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :			
Couvertures de flux de trésorerie :			
Gain (perte) sur évaluation des instruments financiers dérivés		14,2	(45,1)
Impôts différés		(21,3)	(1,2)
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :			
Régimes à prestations définies :			
(Perte) gain sur réévaluation	31	(46,0)	109,5
Impôts différés		12,3	(29,5)
Reclassement aux résultats :			
Gain lié aux couvertures de flux de trésorerie	9	(10,8)	(14,5)
Impôts différés		0,4	1,1
		(51,2)	20,3
Résultat global lié aux activités poursuivies		(10,1)	(106,6)
Perte liée aux activités abandonnées	8	(65,5)	(193,8)
Autres éléments du résultat global liés aux activités abandonnées	8	(7,6)	28,3
Résultat global		(83,2) \$	(272,1) \$
Résultat global lié aux activités poursuivies attribuable aux			
Actionnaires		(16,3) \$	(136,8) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		6,2	30,2
Résultat global attribuable aux			
Actionnaires		(71,4) \$	(261,4) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(11,8)	(10,7)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(en millions de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires					Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions (note 23)	Surplus d'apport	Composante capitaux propres des débetures convertibles (note 25)	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 26)		
Solde au 31 décembre 2012, tel que présenté précédemment	335,1	\$ 2,3	\$ 398,3	\$ 624,6	\$ (50,3)	\$ 631,3	\$ 1 941,3
Modifications aux conventions comptables (note 1b))	–	–	(398,3)	(2,0)	–	–	(400,3)
Solde au 31 décembre 2012, retraité	335,1	2,3	–	622,6	(50,3)	631,3	1 541,0
Perte nette	–	–	–	(288,6)	–	(32,1)	(320,7)
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	27,2	21,4	48,6
Rachat d'actions catégorie B (note 23)	(6,2)	–	–	(30,2)	–	–	(36,4)
Dividendes	–	–	–	(12,4)	–	(25,0)	(37,4)
Acquisition d'entreprise	–	–	–	–	–	0,3	0,3
Solde au 31 décembre 2013	328,9	2,3	–	291,4	(23,1)	595,9	1 195,4
(Perte nette) bénéfice net	–	–	–	(30,1)	–	5,7	(24,4)
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	(41,3)	(17,5)	(58,8)
Rachat d'actions catégorie B (note 23)	(1,7)	–	–	(10,0)	–	–	(11,7)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	(0,1)	–	–	(0,1)
Dividendes	–	–	–	(12,3)	–	(24,8)	(37,1)
Solde au 31 décembre 2014	327,2	\$ 2,3	– \$	238,9	\$ (64,4)	\$ 559,3	\$ 1 063,3

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2014	2013
			(retraités, note 1 b))
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies		41,1 \$	(126,9) \$
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations	15	541,6	504,6
Amortissement des actifs incorporels	16	125,4	126,1
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	5	94,7	384,4
Perte sur disposition d'actifs	6	0,1	0,8
Dépréciation d'actifs	6	6,7	2,1
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	7	81,0	35,3
Perte sur refinancement de dettes	9	18,7	18,9
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	4	8,7	12,0
Impôts différés	11	(25,8)	(55,5)
Autres		(0,8)	(0,8)
		891,4	901,0
Variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation		68,2	(9,3)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies		959,6	891,7
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'entreprises	10	(132,3)	(7,7)
Dispositions d'entreprises	8	193,5	59,2
Acquisitions d'immobilisations	15	(645,7)	(562,4)
Acquisitions d'actifs incorporels	16	(317,3)	(77,8)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif		5,4	13,2
Autres		0,5	1,7
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement poursuivies		(895,9)	(573,8)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation nette des emprunts bancaires		4,7	(0,8)
Variation nette des facilités de crédit renouvelable		(22,9)	–
Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	21	728,3	752,6
Remboursements de la dette à long terme	9	(815,6)	(723,6)
Règlement de contrats de couverture	9	(65,4)	(29,7)
Rachat d'actions catégorie B	23	(11,7)	(36,4)
Dividendes		(12,3)	(12,4)
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle		(24,8)	(25,0)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement poursuivies		(219,7)	(75,3)
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies		(156,0) \$	242,6 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013
(en millions de dollars canadiens)

	Note	2014	2013
			(retraités, note 1 b))
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies		(156,0) \$	242,6 \$
Flux de trésorerie générés par les activités abandonnées	8	74,7	5,3
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice		476,6	228,7
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice		395,3 \$	476,6 \$

Information additionnelle sur les états consolidés des flux de trésorerie

Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit

Espèces		155,9 \$	207,3 \$
Quasi-espèces		239,4	269,3
		395,3 \$	476,6 \$

Variations hors caisse des actifs et passifs d'exploitation (excluant l'incidence des acquisitions et dispositions d'entreprises)

Débiteurs		7,7 \$	(2,0) \$
Stocks		12,4	10,3
Créditeurs, charges à payer et provisions		32,9	(59,1)
Impôts sur le bénéfice		9,4	48,7
Rémunération à base d'actions		(6,8)	9,6
Revenus différés		8,8	(3,4)
Régimes à prestations définies		(20,0)	(20,9)
Autres		23,8	7,5
		68,2 \$	(9,3) \$

Activités d'investissement hors caisse

Variation nette des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels financées par des créditeurs		2,4 \$	2,2 \$
---	--	--------	--------

Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation

Intérêts payés en espèces		336,8 \$	362,0 \$
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)		124,9	49,4

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

BILANS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013 et 1^{er} janvier 2013

(en millions de dollars canadiens)

	Note	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 ^{er} janvier 2013
			(retraités, note 1 b))	(retraités, note 1 b))
Actif				
Actif à court terme				
Espèces et quasi-espèces		395,3 \$	476,6 \$	228,7 \$
Débiteurs	13	449,4	566,3	578,7
Impôts sur le bénéfice		6,7	18,0	10,6
Stocks	14	212,2	239,4	255,5
Frais payés d'avance		38,0	48,2	38,0
Actifs détenus en vue de la vente	8	398,1	76,9	—
		1 499,7	1 425,4	1 111,5
Actif à long terme				
Immobilisations	15	3 430,4	3 432,4	3 405,8
Actifs incorporels	16	945,8	824,8	956,7
Écart d'acquisition	17	2 714,6	3 061,5	3 371,6
Instruments financiers dérivés	29	400,9	142,1	35,7
Impôts différés	11	7,8	28,1	23,9
Autres éléments d'actif	18	79,3	102,1	102,6
		7 578,8	7 591,0	7 896,3
Total de l'actif		9 078,5 \$	9 016,4 \$	9 007,8 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

31 décembre 2014 et 2013 et 1^{er} janvier 2013

(en millions de dollars canadiens)

	Note	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 ^{er} janvier 2013
			(retraités, note 1 b))	(retraités, note 1 b))
Passif et capitaux propres				
Passif à court terme				
Emprunts bancaires		5,2 \$	0,5 \$	1,3 \$
Créditeurs et charges à payer	19	650,2	706,1	793,8
Provisions	20	56,7	39,4	45,9
Revenus différés		283,0	288,8	289,0
Impôts sur le bénéfice		85,5	89,2	33,9
Instruments financiers dérivés	29	0,9	116,2	28,5
Tranche à court terme de la dette à long terme	21	230,1	101,2	22,2
Passifs détenus en vue de la vente	8	97,9	9,0	—
		1 409,5	1 350,4	1 214,6
Passif à long terme				
Dette à long terme	21	5 048,2	4 975,3	4 507,8
Instruments financiers dérivés	29	101,9	77,3	270,1
Débiteures convertibles	25	500,0	500,0	500,0
Autres éléments de passif	22	426,8	319,4	350,0
Impôts différés	11	528,8	598,6	624,3
		6 605,7	6 470,6	6 252,2
Capitaux propres				
Capital-actions	23	327,2	328,9	335,1
Surplus d'apport		2,3	2,3	2,3
Bénéfices non répartis		238,9	291,4	622,6
Cumul des autres éléments du résultat global	26	(64,4)	(23,1)	(50,3)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		504,0	599,5	909,7
Participations ne donnant pas le contrôle		559,3	595,9	631,3
		1 063,3	1 195,4	1 541,0
Engagements et éventualités	20, 27			
Garanties	28			
Événements subséquents	32			
Total du passif et des capitaux propres		9 078,5 \$	9 016,4 \$	9 007,8 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Le 10 mars 2015, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013.

Au nom du conseil d'administration,



Le très honorable Brian Mulroney, C.P., C.C., LL.D.,
président du conseil



Jean La Couture, administrateur

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(en millions de dollars canadiens)

Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») est constituée en vertu des lois du Québec. Le siège social de la Société est situé au 612 rue Saint-Jacques, Montréal (Québec), Canada. Québecor est une société de gestion détenant des participations dans Québecor Média inc. (« Québecor Média ») et dans les filiales contrôlées par Québecor Média. Les pourcentages de droits de vote et de participations économiques dans Québecor Média et dans ses principales filiales se détaillent comme suit :

	% droits de vote	% économique
Québecor Média inc.	75,4 %	75,4 %
Participation de Québecor Média inc. dans ses principales filiales		
Vidéotron Itée	100,0 %	100,0 %
Groupe TVA inc.	99,9 %	51,5 %
Corporation Sun Media	100,0 %	100,0 %
Imprimerie Québecor Média inc.	100,0 %	100,0 %
Groupe Archambault inc.	100,0 %	100,0 %

La Société exerce ses activités par l'entremise de ses filiales dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, et Sports et divertissement. Le secteur Télécommunications offre des services de télédistribution, d'accès Internet, de solutions d'affaires, de téléphonie par câble et mobile au Canada et est actif dans la location de films, de produits télévisuels et de jeux vidéo grâce à son service de vidéo sur demande et ses magasins de location. En outre, le secteur exploite des magasins de vente au détail spécialisés dans les produits culturels et de divertissement, et offre la vente en ligne de musique et de livres téléchargeables au Québec. Les activités du secteur Média au Québec englobent l'impression, l'édition et la distribution de journaux quotidiens, l'impression de circulaires commerciales, l'exploitation d'un réseau de télévision généraliste et des services de télévision spécialisée, des services de location de studios et d'équipements ainsi que des services de postproduction dans le secteur du cinéma et de la télévision, l'exploitation de portails et de sites spécialisés, la publication de livres et de magazines, la distribution de livres, de magazines et de films et une entreprise d'affichage extérieur. Les activités du secteur Sports et divertissement au Québec comprennent la production de spectacles, la gestion d'événements sportifs et culturels, la production et la distribution de musique, un service de musique en continu, l'exploitation de deux équipes de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (« LHJMQ ») ainsi que l'exploitation et la gestion du futur amphithéâtre de Québec.

En 2014, la Société a modifié sa structure organisationnelle et ses activités sont maintenant gérées par les trois secteurs suivants : Télécommunications, Média, et Sports et divertissement. La réorganisation a consisté en a) la création du nouveau secteur Média, qui englobe toutes les activités des précédents secteurs Médias d'information et Télédiffusion, ainsi que les activités d'édition et de distribution de livres auparavant comprises dans le secteur Loisir et divertissement; b) la création du nouveau secteur Sports et divertissement, qui englobe toutes les activités d'exploitation, de production, de distribution et de gestion liées à la musique, au divertissement, au sport et au futur amphithéâtre de Québec, auparavant comprises dans le secteur Loisir et divertissement; et c) le transfert des activités de vente au détail du précédent secteur Loisir et divertissement au secteur Télécommunications. Par conséquent, les chiffres des périodes antérieures présentés dans l'information sectorielle de la Société ont été reclassés pour refléter ces changements.

Ces secteurs sont gérés séparément puisqu'ils exigent des stratégies de mise en marché différentes. Les conventions comptables de chacun des secteurs sont les mêmes que celles utilisées aux fins des états financiers consolidés. Les revenus de chaque secteur comprennent les revenus tirés des ventes à des tiers et des ventes intersectorielles. Les transactions entre les secteurs sont évaluées à la valeur d'échange entre les parties.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013
(en millions de dollars canadiens)

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
	2014				
Revenus	2 965,0 \$	807,7 \$	60,9 \$	(117,5) \$	3 716,1 \$
Coûts liés au personnel	367,1	263,5	9,1	40,5	680,2
Achats de biens et services	1 243,0	497,7	55,2	(158,9)	1 637,0
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	1 354,9	46,5	(3,4)	0,9	1 398,9
Amortissement					667,0
Frais financiers					350,7
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					94,7
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux					54,4
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels					81,0
Perte sur refinancement de dettes					18,7
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					132,4 \$
Acquisitions d'immobilisations	607,5 \$	32,2 \$	5,5 \$	0,5 \$	645,7 \$
Acquisitions d'actifs incorporels	304,7	9,3	0,1	3,2	317,3

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013
(en millions de dollars canadiens)

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
	2013				
	(retraités, note 1b))				
Revenus	2 860,5 \$	828,3 \$	70,2 \$	(111,5) \$	3 647,5 \$
Coûts liés au personnel	372,8	269,6	8,4	51,9	702,7
Achats de biens et services	1 193,5	474,7	62,9	(156,4)	1 574,7
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	1 294,2	84,0	(1,1)	(7,0)	1 370,1
Amortissement					630,7
Frais financiers					388,3
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					384,4
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux					11,6
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels					35,3
Perte sur refinancement de dettes					18,9
Perte avant impôts sur le bénéfice					(99,1) \$
Acquisitions d'immobilisations	532,9 \$	26,2 \$	0,6 \$	2,7 \$	562,4 \$
Acquisitions d'actifs incorporels	67,9	8,8	–	1,1	77,8

¹ Le chef de la direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le bénéfice d'exploitation ajusté est une mesure non normalisée selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et est définie comme étant la perte nette avant amortissement, frais financiers, perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, perte sur refinancement de dettes, impôts sur le bénéfice et perte liée aux activités abandonnées.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (note 1 k) et 1 w)), du passif lié à la rémunération à base d'actions (note 1 u)) et du passif net au titre des prestations définies (note 1 v)), et sont présentés en dollars canadiens (« dollars CA »), monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Les chiffres correspondants fournis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

b) Modifications aux conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2014, la Société a adopté rétrospectivement l'IFRIC 21 – *Droits ou taxes*, qui précise le moment de la comptabilisation d'un passif relatif aux sorties de ressources qui sont imposées par les gouvernements conformément aux dispositions légales ou réglementaires, basé sur l'activité qui rend le paiement exigible. L'adoption de cette interprétation n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

En mai 2014, le Comité d'interprétation des IFRS (le « Comité ») a publié un compte rendu de ses réunions sur la comptabilisation d'un instrument financier qui est convertible en un nombre variable d'actions, assujetties à un prix plafond ou à un prix plancher. Le Comité a noté que, par le passé, différentes méthodes comptables avaient été utilisées par les émetteurs de ce type d'instrument. Bien que des interprétations différentes de méthodes de comptabilisation aient été exprimées et soumises au Comité par certains participants du marché, le Comité a décidé de ne pas ajouter ce sujet à son ordre du jour et a noté que ce type d'instrument doit être comptabilisé comme un passif dans son intégralité. Par conséquent, la Société a modifié rétrospectivement sa convention comptable relative à la comptabilisation de ses débetures convertibles afin de se conformer aux résultats des discussions du Comité. Ainsi, les débetures convertibles de la Société sont maintenant comptabilisées comme un passif financier et les attributs de prix de conversion plafond et plancher sont maintenant comptabilisés séparément comme des dérivés incorporés à la juste valeur, et les variations ultérieures de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées aux résultats. Les tableaux suivants résument l'incidence de ce changement de convention comptable sur l'information financière présentée antérieurement.

État consolidé des résultats et du résultat global

	2013
Frais financiers	13,6 \$
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	145,5
Impôts différés	(4,4)
Perte nette et résultat global attribuable aux actionnaires	(154,7) \$
Résultat par action attribuable aux actionnaires :	
De base	(1,25) \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Modifications aux conventions comptables (suite)

Bilans consolidés

Augmentation (diminution)	2014	2013
Créditeurs et charges à payer	(11,6) \$	(10,7) \$
Déventures convertibles	500,0	500,0
Autres éléments de passif ¹	40,7	(119,2)
Passif d'impôts différés	25,9	30,2
Composante capitaux propres des déventures convertibles	(398,3)	(398,3)
Bénéfices non répartis	(156,7) \$	(2,0) \$

¹ Les dérivés incorporés liés aux déventures convertibles sont présentés avec les autres éléments de passif.

c) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ses filiales. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net et les résultats des filiales consolidées sont présentées séparément de la participation de la société mère. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres d'une filiale se composent du montant des participations ne donnant pas le contrôle calculé à la date originale du regroupement d'entreprises et leurs parts des variations des capitaux propres depuis cette date. Les changements dans les participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle par la Société sont comptabilisés comme des opérations portant sur les capitaux propres.

d) Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de paiements conditionnels futurs. Les actifs identifiables repris et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les dépenses engagées pour l'acquisition et l'intégration de l'entreprise acquise sont comptabilisées en charges.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont initialement évaluées à la juste valeur et sont présentées séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires à la section « Capitaux propres » dans le bilan consolidé.

e) Conversion de devises

Les états financiers des établissements étrangers autonomes vendus en 2014 (note 8) étaient convertis selon le taux de change en vigueur à la date du bilan en ce qui a trait aux éléments d'actif et de passif, et selon les taux de change moyens au cours de l'exercice pour les produits et les charges. Les ajustements découlant de l'écart de conversion de devises depuis le 1^{er} janvier 2010 étaient inscrits au résultat global.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

e) Conversion de devises (suite)

Les transactions conclues en devises sont converties en monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes de change sur la conversion des actifs et passifs libellés en devises sont inclus dans les frais financiers ou dans le gain ou la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, sauf lorsque la comptabilité de couverture est utilisée.

f) Comptabilisation des revenus

La Société comptabilise ses revenus d'exploitation lorsque les critères suivants sont respectés :

- le montant des revenus peut être évalué de façon fiable ;
- la réception des avantages économiques liés à la transaction est probable ;
- les dépenses engagées ou à être engagées en regard de la transaction peuvent être évaluées de façon fiable ;
- lorsque des services sont rendus, l'état d'achèvement des travaux peut être évalué de façon fiable ; et
- lorsque des biens sont vendus, les risques importants et avantages découlant de la propriété, y compris le contrôle effectif, sont transférés à l'acheteur.

Au moment de la facturation, la portion du revenu non réalisé est portée au poste « Revenus différés ».

Les conventions de comptabilisation des revenus des principales activités de la Société sont les suivantes :

Télécommunications

Le secteur Télécommunications fournit des services conformément à des accords à prestations multiples comportant deux unités de comptabilisation distinctes : une unité pour les services aux abonnés (câblodistribution, Internet, téléphonie par câble ou mobile, y compris les frais de branchement et la location d'équipement), et une autre unité pour la vente d'équipements aux abonnés. Les composantes des accords à prestations multiples sont comptabilisées de manière distincte pour autant que les éléments fournis aient une valeur intrinsèque pour les clients et que la juste valeur de tout élément non fourni puisse être déterminée de manière objective et fiable. La contrepartie des accords est répartie entre les unités de comptabilisation en fonction de leurs justes valeurs relatives.

Les revenus provenant des frais de branchement à la câblodistribution sont différés et comptabilisés aux résultats sur la durée moyenne estimée de la période au cours de laquelle il est prévu que les abonnés demeureront branchés au réseau. Les coûts directs et différentiels liés aux frais de branchement à la câblodistribution d'un montant n'excédant pas les revenus sont différés et comptabilisés comme charges d'exploitation sur la même période. Les coûts excédant les revenus correspondants sont comptabilisés immédiatement aux résultats. Les revenus d'exploitation tirés de la câblodistribution et des services connexes, tels que l'accès Internet ainsi que la téléphonie par câble et mobile, sont comptabilisés lorsque les services sont rendus. Les offres promotionnelles et les rabais sont comptabilisés en réduction des revenus du service visé. Les revenus provenant de la vente d'équipements aux abonnés et leurs coûts sont comptabilisés aux résultats au moment de la livraison. Les offres promotionnelles liées aux équipements, à l'exception des appareils mobiles, sont comptabilisées en réduction des ventes d'équipements afférentes lors de la livraison, tandis que les offres promotionnelles liées aux appareils mobiles sont comptabilisées en réduction des ventes d'équipements lors de l'activation. Les revenus d'exploitation liés aux contrats de service sont comptabilisés aux résultats sur une base linéaire sur la durée des contrats spécifiques, qui représente la période au cours de laquelle les services sont rendus.

Les revenus tirés des activités de détail sont comptabilisés au moment de leur livraison, déduction faite d'une provision pour retours estimés sur la base du taux historique des retours.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) Comptabilisation des revenus (suite)

Média

Les revenus publicitaires tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire sont comptabilisés lors de la télédiffusion de la publicité. Les revenus publicitaires liés aux activités de publication de journaux et de magazines sont comptabilisés au moment de la livraison de la publication. Les revenus publicitaires provenant des sites Internet sont comptabilisés lorsque la publicité est diffusée sur les sites.

Les revenus provenant des abonnements à des chaînes spécialisées sont comptabilisés sur une base mensuelle lorsque le service est rendu.

Les revenus tirés de la vente ou de la distribution de journaux, de magazines et de livres sont comptabilisés au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours estimés sur la base du taux historique des retours.

Les revenus tirés de l'abonnement aux publications en ligne sont comptabilisés sur la durée de l'abonnement.

Sports et divertissement

Les revenus tirés de la distribution de produits de divertissement sont comptabilisés au moment de la livraison des produits, déduction faite d'une provision pour retours estimés sur la base du taux historique des retours.

Les revenus tirés de la production de spectacles et de la gestion d'événements sportifs et culturels sont comptabilisés une fois que l'événement ou la production a lieu ou lorsque les services sont rendus.

g) Dépréciation d'actifs

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie séparément identifiables sont générées. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition, les autres actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée et les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation sont soumis à un test de dépréciation à chaque exercice et lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le plus élevé de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de sortie, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition correspondant est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs dans l'UGT en proportion de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Une charge de dépréciation comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf pour l'écart d'acquisition, peut être renversée dans l'état consolidé des résultats dans la mesure où la valeur comptable qui en résulte n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune charge de dépréciation n'avait été comptabilisée au cours des périodes antérieures.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

h) Contrats échanges

Dans le cours normal des activités, le secteur Média offre principalement de la publicité en échange de biens et services. Les revenus ainsi tirés et les dépenses engagées sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des biens et services fournis.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la Société a constaté un montant de 14,5 M\$ au titre de contrats échanges (15,2 M\$ en 2013).

i) Impôts sur le bénéfice

Les impôts exigibles sont comptabilisés sur la base des montants qui sont prévus être versés ou recouvrés selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont comptabilisés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est constatée aux résultats dans la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments comptabilisés dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

j) Contrats de location

Les actifs sous contrat de location sont classés au début du contrat de location en tant que i) contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif, ou en tant que ii) contrats de location-exploitation pour tous les autres contrats de location.

Les paiements en vertu des contrats de location-exploitation sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est reporté et constaté uniformément sur la durée du contrat de location.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

k) Instruments financiers

Classement, comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou comme autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers pour les périodes subséquentes dépend de leur classement. La Société a classé ses instruments financiers (exception faite de ses instruments financiers dérivés) comme suit :

Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Autres passifs financiers
<ul style="list-style-type: none">• Espèces et quasi-espèces• Emprunts bancaires• Débentures échangeables	<ul style="list-style-type: none">• Débiteurs• Prêts et autres créances à long terme inclus dans « Autres éléments d'actif »	<ul style="list-style-type: none">• Autres placements de portefeuille inclus dans « Autres éléments d'actif »	<ul style="list-style-type: none">• Créiteurs et charges à payer• Provisions• Dette à long terme• Débentures convertibles• Autres passifs financiers à long terme inclus dans « Autres éléments de passif »

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats dans le gain ou la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers. Les placements de portefeuille disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût dans le cas de placements en actions qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif et que la juste valeur ne peut pas être étayée de façon suffisamment fiable, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat global. Les actifs financiers classés comme prêts et créances ainsi que les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti en utilisant la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif. Les passifs liés à des paiements éventuels futurs découlant de l'acquisition d'une entreprise sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de l'acquisition et réévalués à leur juste valeur subséquemment. Ces variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats comme autres éléments spéciaux.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société utilise divers instruments financiers dérivés pour gérer son risque lié aux variations des taux de change et d'intérêt. La Société ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Selon la comptabilité de couverture, la Société documente toutes les relations de couverture entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi que la stratégie qui sous-tendent l'utilisation des divers instruments de couverture et l'objectif de gestion du risque. De plus, la Société désigne ses instruments financiers dérivés comme couvertures de la juste valeur ou couvertures de flux de trésorerie lorsqu'ils se qualifient pour la comptabilité de couverture. Elle évalue l'efficacité des instruments financiers dérivés au moment de la mise en place de la couverture et de façon continue par la suite.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

k) Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (suite)

La Société a généralement recours aux divers instruments financiers dérivés suivants :

- La Société utilise des contrats de change à terme pour couvrir le risque de change lié à des achats de stocks et d'équipements qu'elle prévoit faire en devises. La Société utilise aussi des contrats compensatoires de change à terme combinés à des swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir le risque de change lié aux paiements d'intérêt et de capital sur la dette libellée en devises. Ces contrats de change à terme sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie.
- La Société conclut des swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir i) le risque de change lié aux paiements d'intérêt et de capital de ses dettes libellées en devises et (ou) ii) le risque de variation de la juste valeur sur certaines dettes découlant de la variation des taux d'intérêt. Les swaps sur devises et taux d'intérêt selon lesquels la totalité des versements d'intérêt et de capital sur des dettes libellés en dollars US a été fixée en dollars CA tout en convertissant le taux d'intérêt d'un taux variable à un taux variable ou d'un taux fixe à un taux fixe sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Les swaps sur devises et taux d'intérêt sont désignés comme couvertures de la juste valeur lorsque les versements d'intérêt et de capital sur des dettes libellés en dollars US a été fixée en dollars CA, tout en convertissant le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable.
- La Société conclut des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque découlant de la variation des taux d'intérêt sur certaines dettes. Ces contrats de swaps exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont calculés. Ces swaps de taux d'intérêt sont désignés comme couvertures de la juste valeur lorsqu'ils convertissent le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable ou comme couvertures de flux de trésorerie lorsqu'ils convertissent le taux d'intérêt d'un taux variable à un taux fixe.

Conformément à la comptabilité de couverture, la Société applique les conventions comptables suivantes :

- Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé de couverture comptabilisées aux résultats sont compensées en bonne partie par les variations de la juste valeur de l'élément couvert dans la mesure où la relation de couverture est efficace. Lorsque la couverture de la juste valeur cesse, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur de la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis aux résultats sur la durée de vie résiduelle de la relation de couverture initiale.
- Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la tranche inefficace est immédiatement comptabilisée aux résultats. La tranche efficace de la couverture reportée dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisée aux résultats au cours de la même période durant laquelle l'élément couvert influe sur les résultats. Lorsqu'une couverture de flux de trésorerie cesse, les montants comptabilisés précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les résultats au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur les résultats.

Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés qui sont comptabilisées aux résultats sont présentées dans les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers. Les frais d'intérêt sur la dette à long terme couverte sont inscrits aux taux d'intérêt et de change de la couverture.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

k) Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (suite)

Les instruments financiers dérivés ne se qualifiant pas pour la comptabilité de couverture, y compris les dérivés incorporés dans des instruments financiers ou d'autres contrats non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, tels que les options de règlement anticipé sur la dette à long terme, sont présentés sur une base de juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur liées à ces instruments financiers dérivés sont comptabilisées aux résultats et sont présentées dans les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers.

Les options de règlement anticipé sont comptabilisées séparément de la dette lorsque le prix d'exercice de l'option correspondante n'est pas approximativement égal au coût amorti de la dette.

l) Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont capitalisés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

m) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la production et la distribution de produits télévisuels et de films, ainsi que les produits musicaux et l'édition de magazines et de livres au Canada. De plus, la Société reçoit des crédits d'impôt liés principalement à des activités de recherche et développement, des activités d'édition et des activités numériques. L'aide gouvernementale est comptabilisée à titre de revenus ou de réduction des frais connexes, qu'ils soient capitalisés et amortis ou passés à la dépense, au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'elle a l'assurance raisonnable que les modalités de l'aide gouvernementale sont satisfaites.

n) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent des placements hautement liquides, achetés trois mois ou moins avant leur échéance, et sont comptabilisés à la juste valeur. Ces placements hautement liquides sont constitués d'acceptations bancaires et de dépôts à terme.

o) Comptes clients

Les comptes clients sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite d'une provision pour créances douteuses et d'une provision pour retours sur ventes. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques. Des comptes clients individuels sont radiés lorsque la direction estime qu'ils ne peuvent être recouvrés.

p) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif ou selon la méthode du coût moyen. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le montant de la dépréciation des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette charge de dépréciation dans le passé n'existent plus.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

p) Stocks (suite)

En particulier, les stocks liés aux activités de télédiffusion, qui sont composés principalement d'émissions et de droits de diffusion et de distribution, sont comptabilisés comme suit :

i) Émissions réalisées et productions en cours de réalisation

Les émissions réalisées et productions en cours de réalisation ayant trait aux activités de télédiffusion sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût comprend les charges directes de biens et services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des frais généraux liées à chaque production. Le coût de chaque émission est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion.

ii) Droits de diffusion

Les droits de diffusion, pour l'essentiel, correspondent aux droits contractuels permettant une diffusion limitée ou illimitée de produits télévisuels ou de films. La Société constate un stock au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion lorsque la période de diffusion débute et que les conditions suivantes sont respectées : a) le coût de chaque émission, film, série ou droit de diffuser un événement en direct est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable ; b) les émissions, films ou séries ont été acceptés ou l'événement en direct est diffusé conformément aux conditions du contrat d'acquisition de droits de diffusion ; c) les émissions, films ou séries sont disponibles pour leur première présentation ou télédiffusion ou l'événement en direct est diffusé.

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés comme droits de diffusion payés d'avance.

Les droits de diffusion sont classés à court ou à long terme, selon l'estimation de la période de diffusion établie par la direction. Ces droits sont imputés aux charges d'exploitation lors de la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en utilisant une méthode basée sur la façon dont les avantages économiques futurs liés à ces droits seront générés. Les droits de diffusion à payer sont classés comme éléments de passif à court ou à long terme, selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition de la licence.

iii) Droits de distribution

Les droits de distribution comprennent les coûts d'acquisition des droits de distribution des produits télévisuels et des films et autres coûts d'exploitation qui procurent des avantages économiques futurs. La Société constate un stock au titre des droits de distribution et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de distribution lorsque a) le coût de la licence est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable ; b) le produit télévisuel ou le film a été accepté selon les modalités prévues au contrat d'acquisition de la licence ; c) le produit télévisuel ou le film est disponible pour distribution.

Les montants payés pour les droits de distribution, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés comme droits de distribution payés d'avance. Les droits de distribution sont imputés aux charges d'exploitation selon la méthode prévisionnelle par film qui prévoit que chaque droit soit amorti dans la proportion de ses revenus réalisés par rapport au total des avantages économiques futurs anticipés.

Les estimations des revenus futurs, utilisées pour déterminer la valeur de réalisation nette des inventaires liés à la diffusion ou à la distribution de produits télévisuels et de films, sont revues périodiquement par la direction et sont révisées au besoin. La valeur comptable des émissions réalisées et des productions en cours de réalisation, des droits de diffusion et des droits de distribution est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

q) Placements à long terme

Les placements dans des entreprises sur lesquelles la Société possède une influence notable sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la part des bénéfices d'exploitation dans l'entreprise associée est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. La valeur comptable d'un placement est réduite à sa juste valeur estimative s'il existe une preuve objective que le placement s'est déprécié.

r) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, lequel représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt sur le bénéfice s'y rapportant, ou les coûts de construction, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les coûts relatifs aux programmes de construction des réseaux filaire et sans fil comprennent le matériel, la main-d'œuvre directe et les coûts indirects connexes. Les projets en cours d'élaboration peuvent aussi être constitués de paiements anticipés sur des équipements en voie de construction effectués à des fournisseurs.

Le coût des immobilisations comprend également les coûts d'emprunt durant la phase de développement pour les projets ayant débuté après le 1^{er} janvier 2010. Les dépenses, telles que les charges d'entretien et de réparation, sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Bâtiments et améliorations locatives	10 à 40 ans
Matériel et outillage	3 à 20 ans
Réseaux de télécommunications	3 à 20 ans

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées à chaque fin d'exercice en ce qui a trait aux immobilisations importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée du bail ou de la vie économique.

La Société ne comptabilise pas d'obligation liée au démantèlement de ses réseaux de distribution par câble. Elle anticipe renouveler toutes ses ententes auprès des entreprises de services publics afin d'accéder à leurs structures dans le futur et, par conséquent, la date de mise hors service relative à ces actifs est si éloignée que la valeur actuelle des coûts de restauration est négligeable pour ces actifs. Une obligation liée au démantèlement d'équipements relatifs au réseau sans fil évolué est toutefois comptabilisée pour la location de sites.

Vidéotron Itée (« Vidéotron ») a conclu une entente visant l'exploitation d'un réseau sans fil partagé LTE (technologie d'évolution à long terme) au Québec et dans la région d'Ottawa.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

s) Écart d'acquisition et actifs incorporels

Écart d'acquisition

Pour toutes les acquisitions d'entreprises qui ont eu lieu après le 1^{er} janvier 2010, l'écart d'acquisition est évalué et comptabilisé comme étant l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % des participations dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, l'écart d'acquisition attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

L'écart d'acquisition provenant des acquisitions d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2010 représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part de la Société dans la juste valeur des actifs identifiables et des passifs repris de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Aucun écart d'acquisition n'était attribué aux participations ne donnant pas le contrôle pour ces acquisitions d'entreprises.

Aux fins du test de dépréciation (note 1 g)), l'écart d'acquisition est attribué à une UGT à la date d'acquisition de l'entreprise. L'attribution est effectuée en fonction de l'UGT ou du groupe d'UGT qui bénéficiera des synergies prévues de l'acquisition de l'entreprise.

Actifs incorporels

Les licences de télédiffusion et les marques de commerce de publication ont une durée d'utilité indéterminée et ne sont pas amortis. Notamment, compte tenu du faible coût de renouvellement des licences de télédiffusion, la direction estime qu'il est économiquement avantageux de renouveler les licences et de respecter toutes les règles et modalités inhérentes à ces licences.

Les actifs incorporels générés en interne sont essentiellement composés de coûts internes relatifs au développement de logiciels pouvant être utilisés en interne ou pour fournir des services aux clients. Ces coûts sont capitalisés lorsque la phase de développement de l'application du logiciel commence. Les dépenses engagées avant cette phase sont comptabilisées en charges.

Le coût des actifs incorporels comprend également les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, au développement ou à la production de l'actif incorporel durant la phase de développement pour les projets ayant débuté après le 1^{er} janvier 2010.

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Licences de spectre	10 ans
Logiciels	3 à 7 ans
Relations clients et autres	3 à 10 ans

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées à chaque fin d'exercice en ce qui a trait aux actifs incorporels importants. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

t) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les coûts de restructuration, qui comprennent principalement des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsque qu'un plan détaillé existe pour la restructuration et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé des résultats dans la période où la réévaluation a lieu.

u) Rémunération à base d'actions

Les attributions à base d'actions à des employés qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs, au gré de l'employé, sont évaluées à la juste valeur et sont classées en tant que passif. Le coût de rémunération est comptabilisé à la dépense sur le délai d'acquisition des droits. Les variations de la juste valeur des attributions à base d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement du passif et du coût de rémunération.

Les estimations de la juste valeur des attributions à base d'actions sont déterminées en suivant un modèle d'évaluation des options et en tenant compte des modalités de l'attribution. Les principales hypothèses sont décrites à la note 24.

v) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre à certains de ses employés des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

i) Régimes de retraite à cotisations définies

Conformément à ses régimes de retraite à cotisations définies, la Société verse des cotisations fixes aux régimes de retraite des employés participants et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations pour les contributions aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées à titre d'avantages sociaux dans les états consolidés des résultats lorsque les contributions deviennent exigibles.

ii) Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies sont calculés selon des méthodes actuarielles et sont comptabilisés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, qui comprend la meilleure estimation de la direction quant à l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies comptabilisés dans les états consolidés des résultats, à titre de coûts liés au personnel, comprennent principalement les éléments suivants :

- le coût des prestations au titre des services en échange des services rendus par les employés au cours de la période ;
- le coût au titre des services passés constaté à la première des dates suivantes : a) lorsque le régime de retraite est modifié ou b) lorsque des coûts de restructuration sont comptabilisés ;
- le gain ou la perte sur compression ou règlement.

Les intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies comptabilisés dans les états consolidés des résultats, à titre de frais financiers, sont déterminés en multipliant le passif ou l'actif net au titre des prestations définies par le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

v) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite (suite)

ii) Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite (suite)

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les réévaluations comprennent les éléments suivants :

- les gains et pertes actuariels résultant des changements dans les hypothèses actuarielles financières et démographiques utilisées pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies ou résultant des ajustements sur les passifs liés à l'expérience ;
- la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le revenu d'intérêt des actifs du régime anticipé compris dans le calcul des intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies ;
- les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies ou dans l'exigence de financement minimal du passif.

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net au titre des prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société.

La Société offre aussi à certains de ses employés à la retraite des rabais sur des services de télécommunication, une protection d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance dentaire. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant une méthode comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

w) Débentures convertibles

Les débentures convertibles sont comptabilisées comme un passif financier et les attributs de prix de conversion plafond et plancher sont comptabilisés séparément comme des dérivés incorporés. Les dérivés incorporés sont comptabilisés à la juste valeur et tout changement subséquent de la juste valeur est comptabilisé à l'état consolidé des résultats comme un gain ou une perte sur évaluation et conversion des instruments financiers.

x) Utilisation d'estimations et de jugements

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges, ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction et l'information disponible à la date de l'évaluation, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

x) Utilisation d'estimations et de jugements (suite)

Les éléments importants suivants représentent les estimations les plus difficiles, subjectives ou complexes de la part de la direction :

i) Valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT

Lorsqu'un test de dépréciation est effectué sur un actif ou une UGT, la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de vente ou de sa valeur d'utilité. Ces estimations sont basées sur des modèles d'évaluation qui requièrent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses, telles qu'un taux d'actualisation avant impôts (CMPC) et un taux de croissance perpétuelle. Ces hypothèses ont un impact significatif sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Une description des hypothèses clés utilisées dans les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition et une analyse de sensibilité des valeurs recouvrables sont présentées à la note 17.

ii) Juste valeur des instruments financiers dérivés, y compris les dérivés incorporés

Les instruments financiers dérivés doivent être comptabilisés à leur juste valeur déterminée au moyen de modèles d'évaluation sur la base d'un certain nombre d'hypothèses, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux de fin de période des swaps, les cours de change et la prime liée au risque de défaillance de crédit. De plus, la juste valeur des dérivés incorporés liés aux options de règlement anticipé des dettes est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation et les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents. Ces hypothèses ont un impact significatif sur le gain ou la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers comptabilisé dans l'état consolidé des résultats, sur le gain ou la perte sur évaluation des instruments financiers comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global et sur la valeur comptable des instruments financiers dérivés dans le bilan consolidé. Une description des modèles d'évaluation utilisés et des analyses de sensibilité des hypothèses clés sont présentés à la note 29.

iii) Coûts et obligations liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite

L'estimation des coûts et obligations des régimes de retraite à prestations définies sont fondés sur un nombre d'hypothèses, telles que le taux d'actualisation, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des employés, les coûts liés aux soins de santé et d'autres facteurs actuariels. Certaines de ces hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur les coûts liés au personnel et sur les frais financiers comptabilisés dans l'état consolidé des résultats, sur le gain ou la perte sur réévaluations des régimes à prestations définies comptabilisées dans l'état consolidé du résultat global et sur la valeur comptable des autres éléments d'actif ou de passif dans le bilan consolidé. Les hypothèses clés et analyses de sensibilité sur le taux d'actualisation sont présentées à la note 31.

iv) Provisions

La comptabilisation des provisions exige que la direction estime les paiements nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle ou pour transférer cette obligation à des tierces parties à la date de l'évaluation. Une appréciation de la probabilité du dénouement des litiges et autres éventualités est aussi nécessaire. Une description des principales provisions, y compris l'appréciation de la direction sur l'impact potentiel du dénouement des litiges sur les états consolidés des résultats, est présentée à la note 20.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

x) Utilisation d'estimations et de jugements (suite)

Les éléments suivants représentent les jugements les plus importants de la direction, autres que ceux qui impliquent des estimations :

- i) Détermination d'une durée d'utilité pour l'amortissement des actifs ayant une durée d'utilité déterminée

Pour chaque catégorie d'actifs ayant une durée d'utilité déterminée, la direction doit déterminer sur quelle période la Société s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés aux actifs. La détermination d'une durée d'utilité exige du jugement et a un impact sur la charge d'amortissement comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

- ii) Détermination des UGT aux fins des tests de dépréciation

La détermination des UGT exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie séparément identifiables générées par le groupe d'actifs. Dans l'identification des actifs à regrouper dans une UGT, la Société considère, entre autres, l'offre de services combinés, le partage des infrastructures des réseaux de télécommunication et de télédiffusion, l'intégration des actifs médias, la proximité géographique, la similarité à l'exposition au risque du marché et l'importance. La détermination des UGT pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

- iii) Détermination si des options de règlement anticipé ne sont pas étroitement liées à leur contrat de dette

Les options de règlement anticipé ne sont pas considérées étroitement liées à leur contrat de dette lorsque le prix d'exercice de l'option correspondante n'est pas approximativement égal au coût amorti de la dette. Le jugement est requis pour déterminer si une option de règlement anticipé n'est pas approximativement égale au coût amorti de la dette. Cette détermination pourrait avoir un impact significatif sur les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

- iv) Interprétation des lois et règlements

L'interprétation des lois et règlements, y compris les règles fiscales, exige du jugement de la direction qui peut avoir un impact sur la comptabilisation de provisions pour litiges et des impôts sur le bénéfice dans les états financiers consolidés.

y) Nouvelles prises de position en matière de comptabilité

La Société n'a pas encore complété son évaluation de l'incidence de l'adoption de ces nouvelles prises de position sur ses états financiers consolidés.

- i) L'IFRS 9 – *Instruments financiers* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, avec une application anticipée permise.

L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les activités de gestion des risques prises par les entités.

- ii) L'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, avec une application anticipée permise.

L'IFRS 15 précise comment et quand une entité comptabilisera ses revenus et exige qu'elle divulgue davantage d'informations aux utilisateurs des états financiers. La norme fournit un modèle à cinq étapes fondées sur des principes à appliquer à tous les contrats avec les clients.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

2. REVENUS

La répartition des revenus entre les services rendus et les ventes de produits est la suivante :

	2014	2013
Services rendus	3 252,1 \$	3 168,8 \$
Ventes de produits	464,0	478,7
	3 716,1 \$	3 647,5 \$

3. COÛTS LIÉS AU PERSONNEL ET ACHATS DE BIENS ET SERVICES

Les principales composantes se détaillent comme suit :

	2014	2013
Coûts liés au personnel	836,9 \$	848,1 \$
Moins : coûts liés au personnel capitalisés aux immobilisations et aux actifs incorporels	(156,7)	(145,4)
	680,2	702,7
Achats de biens et services :		
Redevances, droits et coûts de création	666,5	649,1
Coûts des produits de détail	323,9	289,5
Frais de promotion, de tirage et de distribution	82,2	82,5
Contrats de service et d'impression	151,4	163,1
Papier, encre et fournitures d'impression	46,9	49,1
Autres	366,1	341,4
	1 637,0	1 574,7
	2 317,2 \$	2 277,4 \$

4. FRAIS FINANCIERS

	2014	2013
		(retraités, note 1 b))
Intérêts sur la dette à long terme et les débentures	338,9 \$	366,6 \$
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	8,7	12,0
Intérêts sur le passif net au titre des prestations définies	5,1	11,4
Perte sur conversion des éléments monétaires à court terme libellés en devises	4,0	2,7
Autres	(6,0)	(4,4)
	350,7 \$	388,3 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

5. PERTE SUR ÉVALUATION ET CONVERSION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	2014	2013
		(retraités, note 1 b))
Perte sur les dérivés incorporés liés à la dette à long terme et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	7,9 \$	173,2 \$
Perte sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles	91,6	140,0
(Gain) perte sur renversement des dérivés incorporés lors du remboursement de dettes	(1,1)	72,9
Gain sur la tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie	(0,5)	(1,7)
Gain sur la tranche inefficace des couvertures de la juste valeur	(3,2)	–
	94,7 \$	384,4 \$

6. RESTRUCTURATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES ÉLÉMENTS SPÉCIAUX

	2014	2013
Restructuration des activités d'exploitation	10,5 \$	8,7 \$
Perte liée à un procès	34,3	–
Dépréciation d'actifs	6,7	2,1
Perte sur disposition d'actifs	0,1	0,8
Autres	2,8	–
	54,4 \$	11,6 \$

Télécommunications

En 2014, le secteur Télécommunications a enregistré une charge de restructuration de 3,3 M\$ (1,8 M\$ en 2013) et une charge de dépréciation d'actifs de 3,4 M\$ (aucune en 2013).

Également en 2014, le secteur Télécommunications a enregistré une charge de 34,3 M\$, y compris les intérêts, à la suite d'un jugement défavorable rendu contre Vidéotron dans le cadre d'un procès. Vidéotron a l'intention d'interjeter appel.

Média

Au cours des dernières années, le secteur Média a mis en œuvre diverses mesures de restructuration afin de réduire ses coûts d'exploitation. À la suite de ces mesures, des charges de restructuration de 6,5 M\$, principalement liées à l'abolition de postes, ont été enregistrées en 2014 (6,7 M\$ en 2013). Dans le cadre de ces mesures de restructuration, une perte sur disposition d'actifs de 0,1 M\$ a été enregistré en 2014 (un gain de 0,1 M\$ en 2013), tandis qu'une charge de dépréciation d'actifs de 2,1 M\$ a été enregistrée en 2013.

En 2014, le secteur Média a également enregistré une charge de dépréciation d'actifs de 3,3 M\$ liée à des actifs en télédiffusion et d'autres charges spéciales de 2,6 M\$ principalement liées aux acquisitions d'entreprises (aucune en 2013).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

6. RESTRUCTURATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES ÉLÉMENTS SPÉCIAUX (suite)

Autres secteurs

En 2014, les autres secteurs ont enregistré une charge de restructuration de 0,7 M\$ (0,2 M\$ en 2013) et autres charges spéciales de 0,2 M\$ (aucune en 2013). Une perte sur disposition d'actifs de 0,9 M\$ a été enregistrée en 2013.

7. DÉPRÉCIATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION ET D'ACTIFS INCORPORELS

2014

Au cours du deuxième trimestre 2014, la Société a effectué ses tests de dépréciation annuels sur ses UGT. La Société a conclu que la valeur recouvrable basée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie était inférieure à leur valeur comptable de son UGT Journaux, dont les revenus ont continué d'être affectés négativement par le passage au numérique et les conditions de marché difficiles dans l'industrie des journaux. Par conséquent, le secteur Média a enregistré une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 190,0 M\$ (sans incidence fiscale), dont 160,0 M\$ sont présentés dans les activités abandonnées.

Au cours du troisième trimestre 2014, la Société a complété la révision annuelle de son plan stratégique triennal. En raison des conditions de marché dans l'industrie de la télévision, la Société a effectué un test de dépréciation sur l'UGT Télédiffusion. La Société a conclu que la valeur recouvrable, basée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie, était inférieure à la valeur comptable de l'UGT. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation des licences de télédiffusion de 41,7 M\$ (dont 20,9 M\$ sans incidence fiscale) et une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 9,3 M\$ (dont 3,9 M\$ sans incidence fiscale) ont été enregistrées dans le secteur Média.

2013

Au cours du troisième trimestre 2013, la Société a effectué des tests de dépréciation sur les UGT Journaux, Musique et Livres qui continuent d'être affectés négativement par les conditions de marché difficiles dans leurs secteurs respectifs. En conséquence, le secteur Média a enregistré une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 229,0 M\$ pour son UGT Journaux (sans incidence fiscale), dont un montant de 214,5 M\$ a été enregistré dans les activités abandonnées. Une charge non monétaire de dépréciation de 56,0 M\$ pour les marques de commerce de publications et des relations clients a également été enregistrée dans les activités abandonnées. Une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 11,9 M\$ pour l'UGT Livres (sans incidence fiscale) et de 8,9 M\$ pour son UGT Musique (sans incidence fiscale) a aussi été enregistrée par la Société.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

8. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

2014

- En janvier 2014, la Société a mis fin à ses activités de distribution porte-à-porte de circulaires et de journaux hebdomadaires au Québec.
- Le 1^{er} juin 2014, la Société a vendu ses 74 journaux hebdomadaires du Québec pour une contrepartie en espèces de 75,0 M\$, dont 1,3 M\$ est à recevoir au 31 décembre 2014. Un montant de 4,7 M\$ a également été reçu en 2014 pour des ajustements liés à des éléments du fonds de roulement transférés.
- Le 2 septembre 2014, la Société a vendu sa filiale Nurun inc. (« Nurun ») pour une contrepartie en espèces constituée de 125,0 M\$, moins des espèces disposées de 18,1 M\$. Un montant de 8,2 M\$ a également été reçu lié à certains ajustements de transaction.
- Le 6 octobre 2014, la Société a annoncé une transaction par laquelle elle vendra toutes ses activités liées aux journaux de langue anglaise au Canada, ce qui comprend 175 journaux et publications, le portail anglophone Canoe et 8 imprimeries, dont l'imprimerie d'Islington en Ontario, pour une contrepartie en espèces de 316,0 M\$. Le prix de la transaction sera payable en espèces, sous réserve des ajustements usuels et d'un ajustement de 10,0 M\$, principalement lié à des propriétés immobilières vendues par la Société à la suite de cette transaction. Cette transaction est assujettie à l'autorisation du Bureau de la concurrence. Pendant la période nécessaire à l'analyse de la transaction, Québecor Média continue d'assurer l'exploitation des entreprises qui font l'objet de cette transaction.

2013

- Le 1^{er} juin 2013, la Société a vendu son site Internet spécialisé *Jobboom* pour une contrepartie en espèces de 57,5 M\$, déduction faite des espèces disposées de 5,4 M\$.
- Le 29 novembre 2013, la Société a aussi vendu son site Internet spécialisé *Réseau Contact* pour une contrepartie en espèces de 7,5 M\$, déduction faite des espèces disposées de 0,4 M\$.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

8. ACTIVITÉS ABANDONNÉES (suite)

Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités ont été reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats, du résultat global et des flux de trésorerie comme suit :

États consolidés des résultats et du résultat global

	2014	2013
Revenus	586,1 \$	765,5 \$
Coûts liés au personnel	231,8	313,8
Achats de biens et services	259,7	357,1
Amortissement	25,1	36,8
Frais financiers	0,8	2,0
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	8,5	20,0
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	160,0	270,5
Perte avant impôts sur le bénéfice	(99,8)	(234,7)
Impôts exigibles	14,2	13,2
Impôts différés	1,0	(16,5)
Gain sur disposition d'entreprises	49,5	37,6
Perte liée aux activités abandonnées	(65,5)	(193,8)
Autres éléments du résultat global :		
(Perte) gain sur conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(1,7)	4,4
Régimes à prestations définies :		
(Perte) gain sur réévaluation	(7,9)	31,9
Impôts différés	2,0	(8,0)
	(7,6)	28,3
Résultat global lié aux activités abandonnées	(73,1) \$	(165,5) \$

États consolidés des flux de trésorerie

	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	72,3 \$	19,0 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	2,4	(13,7)
Flux de trésorerie générés par les activités abandonnées	74,7 \$	5,3 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

8. ACTIVITÉS ABANDONNÉES (suite)

Les composantes des actifs et passifs reclassés en tant qu'actifs et passifs détenus en vue de la vente dans le bilan consolidé sont les suivantes :

	2014	2013
Actifs à court terme	70,6 \$	9,0 \$
Immobilisations	171,4	1,7
Actifs incorporels	26,1	17,6
Écart d'acquisition	130,0	48,6
Actifs détenus en vue de la vente	398,1	76,9
Passif à court terme	(61,0)	(9,0)
Passif à long terme	(36,9)	–
Passifs détenus en vue de la vente	(97,9)	(9,0)
Actifs nets détenus en vue de la vente	300,2 \$	67,9 \$

9. PERTE SUR REFINANCEMENT DE DETTES

2014

- En avril 2014, Québecor Média a remboursé la totalité de ses billets de premier rang émis et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant en mars 2016, d'un montant en capital de 380,0 M\$US et a réglé les contrats de couverture afférents pour une contrepartie totale en espèces de 367,8 M\$.
- En avril 2014, Vidéotron a remboursé un montant en capital de 260,0 M\$US de ses billets de premier rang émis et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant en avril 2018 pour une contrepartie totale en espèces de 295,4 M\$.

Ces transactions ont entraîné une perte totale de 18,7 M\$ en 2014, dont un gain de 10,8 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.

2013

- En juillet 2013, Vidéotron a remboursé un montant en capital de 380,0 M\$US de ses billets de premier rang émis et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant en avril 2018 et a réglé les contrats de couverture afférents pour une contrepartie totale en espèces de 399,6 M\$.
- En août 2013, Québecor Média a remboursé un montant en capital de 265,0 M\$US de ses billets de premier rang émis et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant en mars 2016 et a réglé les contrats de couverture afférents pour une contrepartie totale en espèces de 306,1 M\$.

Ces transactions ont entraîné une perte totale de 18,9 M\$ en 2013, dont un gain de 14,5 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

10. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

2014

- En décembre 2014, le secteur Média a acquis, par l'entremise de Groupe TVA inc. (« Groupe TVA »), la quasi-totalité des actifs (y compris certains passifs opérationnels repris) de Vision Globale A.R. ltée et sa filiale (« Vision Globale ») pour une contrepartie en espèces de 116,1 M\$. Le prix d'acquisition est assujéti à des ajustements postérieurs à la clôture de la transaction sur le fonds de roulement. Vision Globale exploite le secteur du cinéma et de la télévision en offrant des services de location de studios et d'équipements ainsi que des services de postproduction. Les actifs acquis comportent les studios Mel's La Cité du Cinéma à Montréal et le studio Melrose à Saint-Hubert, qui accueillent des productions cinématographiques et télévisuelles autant locales qu'étrangères, notamment des superproductions américaines. Le but de cette acquisition était d'investir dans des secteurs connexes aux activités du secteur Média, afin de diversifier les revenus du secteur. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement de la réputation de la main-d'œuvre, la croissance future et les synergies attendues.
- En 2014, la Société a également acquis d'autres entreprises telles que les Remparts de Québec, une équipe de hockey de la LHJMQ.

La répartition préliminaire du prix d'acquisition entre les justes valeurs des actifs et passifs identifiables liés aux acquisitions d'entreprises en 2014 se résume comme suit :

	2014	
Actifs acquis		
Actifs à court terme hors trésorerie	9,6	\$
Immobilisations	96,4	
Actifs incorporels	17,1	
Écart d'acquisition	18,0	
	141,1	
Passifs repris		
Passif à court terme hors trésorerie	(7,0)	
Autres passifs à long terme	(1,3)	
	(8,3)	
Actifs nets acquis à la juste valeur	132,8	\$
Contrepartie		
Espèces	132,3	\$
Solde à payer	0,5	
	132,8	\$

Les revenus et le bénéfice net pro forma en 2014 n'auraient pas été significativement différents des données réelles si toutes les acquisitions d'entreprises avaient eu lieu au début de l'exercice.

Le montant de l'écart d'acquisition déductible aux fins des impôts sur le bénéfice est de 18,0 M\$ en 2014 (aucun en 2013).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

10. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (suite)

2013

- En mai 2013, le secteur Sports et divertissement a acquis une entreprise de gestion d'événements sportifs et culturels de la ville de Québec.
- En juillet 2013, le secteur Média a acquis, par l'entremise de Groupe TVA, un éditeur de magazines et de livres au Québec.

11. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Le tableau suivant fait le rapprochement entre les impôts sur le bénéfice selon le taux d'imposition réglementaire national de 26,9 % en 2014 (26,9 % en 2013) et les impôts sur le bénéfice à l'état consolidé des résultats :

	2014	2013
		(retraités, note 1 b))
Impôts sur le bénéfice au taux d'imposition réglementaire national	35,6 \$	(26,6) \$
(Diminution) augmentation découlant de ce qui suit :		
Incidence des écarts de taux d'imposition provinciaux	(0,8)	(0,2)
Incidence fiscale de charges non déductibles, de revenus non imposables et des écarts entre les taux d'imposition courants et futurs	42,4	38,5
Variation des avantages découlant de la comptabilisation des pertes fiscales courantes et d'années antérieures	2,2	5,5
Dépréciation de l'écart d'acquisition non déductible	9,0	9,5
Autres	2,9	1,1
Impôts sur le bénéfice	91,3 \$	27,8 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

11. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Les principaux éléments constituant le montant du passif net d'impôts différés de la Société et leurs impacts sur la charge d'impôts différés sont les suivants :

	Bilans consolidés		États consolidés des résultats	
	2014	2013	2014	2013
		(retraités, note 1 b))		(retraités, note 1 b))
Pertes reportables	102,7 \$	110,5 \$	1,0 \$	9,6 \$
Créditeurs, charges à payer, provisions et revenus différés	7,3	11,4	4,1	(0,5)
Régimes à prestations définies	36,6	27,2	4,9	1,8
Immobilisations	(444,8)	(440,6)	(59,5)	14,9
Écart d'acquisition, actifs incorporels et autres actifs	(75,6)	(93,4)	50,9	(18,9)
Dette à long terme, instruments financiers dérivés et débetures convertibles	(122,0)	(95,5)	5,6	(65,0)
Bénéfice d'une société en nom collectif	(56,5)	(87,4)	(30,9)	(14,0)
Autres	(2,8)	(2,7)	–	0,1
	(555,1) \$	(570,5) \$	(23,9) \$	(72,0) \$

Les modifications dans le passif net d'impôts différés sont les suivantes :

	Note	2014	2013
			(retraités, note 1 b))
Solde au début de l'exercice		(570,5) \$	(600,4) \$
Comptabilisés dans les résultats en tant qu'activités poursuivies		25,8	55,5
Comptabilisés dans les résultats en tant qu'activités abandonnées	8	(1,0)	16,5
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en tant qu'activités poursuivies		(8,6)	(29,6)
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en tant qu'activités abandonnées	8	2,0	(8,0)
Acquisitions et dispositions d'entreprises		(2,4)	(4,2)
Autres		(0,4)	(0,3)
Solde à la fin de l'exercice		(555,1) \$	(570,5) \$
Actif d'impôts différés		7,8 \$	28,1 \$
Passif d'impôts différés		(528,8)	(598,6)
Passif d'impôts différés inclus dans les passifs détenus en vue de la vente		(34,1)	–
		(555,1) \$	(570,5) \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

11. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Au 31 décembre 2014, la Société disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes opérationnelles pour un montant de 35,0 M\$ dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs, dont 22,3 M\$ qui viennent à échéance entre 2031 et 2034 et 12,7 M\$ sans échéance. De ces pertes, un montant de 15,0 M\$ n'avait pas été comptabilisé. La Société disposait aussi de pertes en capital de 1 053,9 M\$ sans échéance qui doivent servir à réduire uniquement les gains en capital futurs, dont 211,1 M\$ n'ont pas été comptabilisés.

Il n'y a aucune conséquence fiscale rattachée au paiement par la Société de dividendes à ses actionnaires que ce soit en 2014 ou en 2013.

12. RÉSULTAT PAR ACTION ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

Le résultat par action de base est calculé en divisant la perte nette attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions de la Société sur le nombre d'actions en circulation, de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions des filiales de la Société sur (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires et de l'effet potentiel dilutif de la conversion des débetures convertibles émises par la Société sur le nombre d'actions en circulation et sur (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires.

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires :

	2014	2013
		(retraités, note 1 b))
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	19,2 \$	(142,5) \$
Incidence de la conversion présumée des options d'achat d'actions des filiales	(0,3)	–
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires, rajusté(e) de l'effet de dilution	18,9 \$	(142,5) \$
Perte nette attribuable aux actionnaires	(30,1) \$	(288,6) \$
Incidence de la conversion présumée des options d'achat d'actions des filiales	(0,3)	–
Perte nette attribuable aux actionnaires, rajusté(e) de l'effet de dilution	(30,4) \$	(288,6) \$
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	123,0	124,0

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif des débetures convertibles de la Société puisque leur impact est non dilutif. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2014, 90 000 options du régime de la Société, aucune option du régime de Québecor Média et 525 368 options du régime de Groupe TVA ont été exclues du calcul du résultat dilué par action puisque leur impact est non dilutif (aucune en 2013, respectivement).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

13. DÉBITEURS

	Note	2014	2013
Comptes clients	29 c)	397,8 \$	492,5 \$
Autres		51,6	73,8
		449,4 \$	566,3 \$

14. STOCKS

	2014	2013
Matières premières et fournitures	21,0 \$	26,7 \$
Produits finis	115,7	140,8
Émissions, droits de diffusion et de distribution	73,3	60,5
Travaux en cours	2,2	11,4
	212,2 \$	239,4 \$

Le coût des stocks inclus dans les achats de biens et services s'est élevé à 873,4 M\$ en 2014 (830,2 M\$ en 2013), dont 155,2 M\$ sont présentés dans les activités abandonnées en 2014 (181,5 M\$ en 2013). Un montant total de 4,4 M\$ a été comptabilisé dans les achats de biens et services pour la dépréciation des stocks en 2014 (5,1 M\$ en 2013).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

15. IMMOBILISATIONS

Les variations de la valeur nette comptable des immobilisations pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013 sont les suivantes :

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Matériel et outillage	Réseaux de télécommu- nications	Projets en cours	Total
Coût					
Solde au 31 décembre 2012	544,3	\$ 1 246,6	\$ 4 281,8	\$ 50,6	\$ 6 123,3
Acquisitions	27,1	177,0	293,8	64,5	562,4
Variation nette des acquisitions financées par des créditeurs	–	(2,8)	(5,0)	3,0	(4,8)
Reclassement	0,3	20,8	51,0	(72,1)	–
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	(3,6)	–	–	(3,6)
Mise hors service, dispositions et autres ¹	–	(10,6)	(66,7)	–	(77,3)
Solde au 31 décembre 2013	571,7	1 427,4	4 554,9	46,0	6 600,0
Acquisitions	34,9	170,4	289,1	151,3	645,7
Variation nette des acquisitions financées par des créditeurs	–	1,7	(1,2)	(0,3)	0,2
Reclassement	0,5	34,3	119,1	(153,9)	–
Acquisitions et dispositions d'entreprises	54,6	24,5	–	–	79,1
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	(118,0)	(191,8)	–	(1,9)	(311,7)
Mise hors service, dispositions et autres ¹	(11,8)	(68,9)	(80,8)	(3,5)	(165,0)
Solde au 31 décembre 2014	531,9	\$ 1 397,6	\$ 4 881,1	\$ 37,7	\$ 6 848,3

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

15. IMMOBILISATIONS (suite)

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Matériel et outillage	Réseaux de télécommu- nications	Projets en cours	Total
Amortissement et charges de dépréciation accumulés					
Solde au 31 décembre 2012	182,4 \$	518,1 \$	2 017,0 \$	– \$	2 717,5 \$
Amortissement	18,5	163,8	322,3	–	504,6
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	(1,9)	–	–	(1,9)
Mise hors service, dispositions et autres ¹	5,6	7,5	(65,7)	–	(52,6)
Solde au 31 décembre 2013	206,5	687,5	2 273,6	–	3 167,6
Amortissement	19,6	188,8	333,2	–	541,6
Dispositions d'entreprises	(3,3)	(9,0)	–	–	(12,3)
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	(32,9)	(107,4)	–	–	(140,3)
Mise hors service, dispositions et autres ¹	(7,3)	(51,5)	(79,9)	–	(138,7)
Solde au 31 décembre 2014	182,6 \$	708,4 \$	2 526,9 \$	– \$	3 417,9 \$
Valeur nette comptable					
Au 31 décembre 2013	365,2 \$	739,9 \$	2 281,3 \$	46,0 \$	3 432,4 \$
Au 31 décembre 2014	349,3 \$	689,2 \$	2 354,2 \$	37,7 \$	3 430,4 \$

¹ Inclus également la variation nette des actifs liés aux activités abandonnées.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

16. ACTIFS INCORPORELS

Les variations de la valeur nette comptable des actifs incorporels pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013 sont les suivantes :

	Licences de spectre ^{1,2}	Logiciels	Relations clients et autres	Licences de télé-diffusion	Marques de commerce de publication	Projets en cours	Total
Coût							
Solde au							
31 décembre 2012	554,6 \$	543,0 \$	224,9 \$	103,0 \$	110,8 \$	27,3 \$	1 563,6 \$
Acquisitions	15,9	37,2	4,0	–	–	20,7	77,8
Variation nette des acquisitions financées par des créditeurs	–	2,4	–	–	–	0,2	2,6
Reclassement	–	32,4	–	–	–	(32,4)	–
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	–	(16,4)	–	(7,0)	–	(23,4)
Mise hors service, dispositions et autres ³	–	(32,2)	(3,6)	–	(0,5)	–	(36,3)
Solde au							
31 décembre 2013	570,5	582,8	208,9	103,0	103,3	15,8	1 584,3
Acquisitions	217,4	66,7	4,0	–	–	29,2	317,3
Variation nette des acquisitions financées par des créditeurs	–	(0,8)	–	–	–	(1,8)	(2,6)
Reclassement	–	34,0	–	–	–	(34,0)	–
Acquisitions et dispositions d'entreprises	–	(3,3)	3,5	–	–	–	0,2
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	(37,2)	(110,9)	–	(103,3)	(1,9)	(253,3)
Mise hors service, dispositions et autres ³	–	(17,9)	(3,0)	–	–	0,1	(20,8)
Solde au							
31 décembre 2014	787,9 \$	624,3 \$	102,5 \$	103,0 \$	– \$	7,4 \$	1 625,1 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

16. ACTIFS INCORPORELS (suite)

	Licences de spectre	Logiciels	Relations clients et autres	Licences de télé-diffusion	Marques de commerce de publication	Projets en cours	Total
Amortissement et charge de dépréciation accumulés							
Solde au							
31 décembre 2012	122,5 \$	276,2 \$	142,6 \$	0,8 \$	64,8 \$	– \$	606,9 \$
Amortissement	55,6	53,3	17,2	–	–	–	126,1
Dépréciation (note 7)	–	–	28,1	–	27,9	–	56,0
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	–	(5,8)	–	–	–	(5,8)
Mise hors service, dispositions et autres ³	–	(18,7)	(5,0)	–	–	–	(23,7)
Solde au							
31 décembre 2013	178,1	310,8	177,1	0,8	92,7	–	759,5
Amortissement	55,7	64,1	5,6	–	–	–	125,4
Dépréciation (note 7)	–	–	–	41,7	–	–	41,7
Dispositions d'entreprises	–	(3,8)	(4,4)	–	–	–	(8,2)
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	(28,0)	(106,5)	–	(92,7)	–	(227,2)
Mise hors service, dispositions et autres ³	–	(10,3)	(1,6)	–	–	–	(11,9)
Solde au							
31 décembre 2014	233,8 \$	332,8 \$	70,2 \$	42,5 \$	– \$	– \$	679,3 \$

Valeur nette comptable

Au 31 décembre 2013	392,4 \$	272,0 \$	31,8 \$	102,2 \$	10,6 \$	15,8 \$	824,8 \$
Au 31 décembre 2014	554,1 \$	291,5 \$	32,3 \$	60,5 \$	– \$	7,4 \$	945,8 \$

¹ À partir du 1^{er} janvier 2014, Vidéotron a l'option de vendre à Rogers Communications Partnership la portion inutilisée de la licence de son spectre de SSFE dans la région de Toronto pour un montant de 180,0 M\$. La licence de spectre a été achetée au coût de 96,4 M\$ en 2008.

² En 2014, Vidéotron a acquis sept licences de spectre dans la bande de 700 MHz, couvrant la totalité du Québec, de l'Ontario (à l'exception de la zone du nord de l'Ontario), de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, pour un prix total de 233,3 M\$ pour lequel Vidéotron a effectué un dépôt en espèces de 15,9 M\$ en 2013 et a payé le solde en 2014.

³ Inclus également la variation nette des actifs liés aux activités abandonnées.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

16. ACTIFS INCORPORELS (suite)

Le coût des actifs incorporels générés en interne, principalement constitués de logiciels, était de 415,8 M\$ au 31 décembre 2014 (364,1 M\$ au 31 décembre 2013). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la Société a enregistré des acquisitions d'actifs incorporels générés en interne de 62,0 M\$ (45,2 M\$ en 2013).

L'amortissement et les charges de dépréciation accumulées des actifs incorporels générés en interne, principalement constitués de logiciels, étaient de 209,8 M\$ au 31 décembre 2014 (174,1 M\$ au 31 décembre 2013). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la Société a enregistré 44,8 M\$ d'amortissement pour ses actifs incorporels générés en interne (42,1 M\$ en 2013). La valeur nette comptable des actifs incorporels générés en interne était de 206,0 M\$ au 31 décembre 2014 (190,0 M\$ au 31 décembre 2013).

Les licences de télédiffusion sont allouées à l'UGT Télédiffusion et les marques de commerce de publications sont allouées au à l'UGT Journaux, tous deux faisant partie du secteur Média.

17. ÉCART D'ACQUISITION

Les variations à la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013 sont les suivantes :

Coût	
Solde au 31 décembre 2012	6 993,2 \$
Acquisitions d'entreprises	5,7
Dispositions d'entreprises	(19,5)
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	(118,6)
Autres	2,1
Solde au 31 décembre 2013	6 862,9
Acquisitions d'entreprises	18,0
Dispositions d'entreprises	(93,9)
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	(1 203,0)
Autres	0,3
Solde au 31 décembre 2014	5 584,3 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

17. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Amortissement et charge de dépréciation accumulés

Solde au 31 décembre 2012	3 621,6	\$
Charge de dépréciation (note 7)	249,8	
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	(70,0)	
Solde au 31 décembre 2013	3 801,4	
Charge de dépréciation (note 7)	199,3	
Dispositions d'entreprises	(58,0)	
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	(1 073,0)	
Solde au 31 décembre 2014	2 869,7	\$

Valeur nette comptable

Au 31 décembre 2013	3 061,5	\$
Au 31 décembre 2014	2 714,6	\$

La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition aux 31 décembre 2014 et 2013 a été allouée aux principaux groupes d'UGT suivants :

		2014	2013
Secteur d'activité	Groupe d'UGT		
Télécommunications	Télécommunications	2 570,3	2 570,3
Média	Journaux	85,0	405,0
	Magazines	35,8	35,8
	Services spécialisés de cinéma et de télévision	12,3	–
	Télédiffusion	–	9,3
	Édition et distribution de livres	4,4	4,4
Sports et divertissement	Sports et divertissement	6,8	1,0
Entreprise disposée ¹		–	35,7
Total		2 714,6	3 061,5

¹ L'écart d'acquisition de 2013 lié à la filiale Nurun vendue en septembre 2014 (note 8).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

17. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Valeurs recouvrables

Les valeurs recouvrables des UGT ont été déterminées sur la base de la valeur la plus élevée entre une valeur d'utilité ou une juste valeur diminuée des coûts de sortie pour les tests de dépréciation effectués. La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer la valeur recouvrable, lesquels sont calculés à l'aide des flux de trésorerie futurs prévus principalement dans ses plus récents budgets et son plan stratégique triennal, tel qu'approuvés par la direction de la Société et présentés au conseil d'administration. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies d'entreprise. En particulier, des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque type de revenus générés par une UGT ou pour chaque nature de dépenses ainsi que pour les dépenses futures en immobilisations. En tant que tel, les hypothèses tiendront compte, parmi plusieurs autres facteurs, des statistiques d'abonnés, de lecteurs et de téléspectateurs, des tendances du marché de la publicité, du paysage concurrentiel, de l'évolution de la gamme de produits et services offerts, de la croissance de l'industrie du sans fil, de la prolifération des plates-formes de médias, de l'évolution de la technologie, de la stratégie de la programmation de la télédiffusion, des conventions collectives, des taux de PIB canadien et des structures de coûts d'exploitation.

Un taux de croissance perpétuelle est utilisé pour les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans du plan stratégique. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est un taux avant impôts découlant du coût moyen pondéré du capital relatif à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT. Dans certains cas, la Société peut aussi estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie avec une approche de marché qui consiste à estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide de multiples de la performance opérationnelle d'entités comparables, de paramètres de transactions et d'autres informations de marché disponibles, au lieu d'utiliser principalement la méthode des flux de trésorerie actualisés.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

17. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Valeurs recouvrables (suite)

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables lors des plus récents tests de dépréciation réalisés pour chaque groupe important d'UGT de la Société :

Groupe d'UGT	2014		2013	
	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle
Télécommunications :				
Télécommunications ¹	8,9 %	2,5 %	9,0 %	3,0 %
Média :				
Journaux ²	11,4	0,0	12,7	0,0
Magazines ¹	15,9	1,0	16,4	1,0
Télédiffusion ²	11,1	1,0	11,3	1,0
Édition et distribution de livres ¹	15,8	1,0	15,4	0,5

¹ En 2014, la valeur recouvrable de ces UGT était basée sur la valeur d'utilité.

² En 2014, la valeur recouvrable de ces UGT était basée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés, sauf pour les activités liées aux journaux de langue anglaise pour lesquelles la juste valeur diminuée des coûts de sortie a été basée sur les paramètres d'une transaction annoncée (note 8). Ces justes valeurs sont classées comme un niveau 3 dans la hiérarchie des évaluations à la juste valeur décrite à la note 27 b).

Sensibilité des valeurs recouvrables

Le tableau suivant présente, pour chaque groupe important d'UGT, la variation du taux d'actualisation ou du taux de croissance perpétuelle utilisée pour les tests les plus récents réalisés, qui aurait été nécessaire pour que la valeur recouvrable égale la valeur comptable de l'UGT au moment des tests de dépréciation les plus récents en 2014 :

Groupe d'UGT	Hausse différentielle du taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Baisse différentielle du taux de croissance perpétuelle
Télécommunications	4,8 %	5,2 %
Média :		
Magazines	4,0	5,7
Édition et distribution de livres	8,4	12,7

¹ Aucun test de sensibilité n'a été effectué pour les UGT sur lesquelles des charges de dépréciation ont été enregistrées dans les derniers tests de dépréciation.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

18. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	Note	2014	2013
Émissions, droits de diffusion et de distribution		32,0 \$	32,0 \$
Frais de branchement différés		24,3	31,6
Régimes à prestations définies	31	3,3	11,4
Autres		19,7	27,1
		79,3 \$	102,1 \$

19. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2014	2013
		(retraités, note 1 b))
Fournisseurs et charges courues à payer	467,9 \$	498,8 \$
Salaires et avantages sociaux	125,3	146,9
Intérêts à payer	41,9	42,2
Rémunération à base d'actions	15,1	18,2
	650,2 \$	706,1 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

20. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS

	Restructuration d'activités		Éventualités, litiges et autres		Total	
Solde au 31 décembre 2013	25,5	\$	17,5	\$	43,0	\$
Comptabilisés dans les résultats en tant qu'activités poursuivies	10,5		37,4		47,9	
Comptabilisés dans les résultats en tant qu'activités abandonnées	7,7		–		7,7	
Paievements	(34,8)		(1,9)		(36,7)	
Reclassement dans les passifs détenus en vue de la vente	(3,4)		–		(3,4)	
Autres	(0,2)		3,1		2,9	
Solde au 31 décembre 2014	5,3	\$	56,1	\$	61,4	\$
Portion à court terme	5,3	\$	51,4	\$	56,7	\$
Portion à long terme	–		4,7		4,7	

La comptabilisation des provisions, tant pour la période de comptabilisation que pour les montants, exige l'exercice du jugement fondé sur des circonstances pertinentes et des situations, lesquelles peuvent évoluer dans le futur. Les provisions comprennent principalement ce qui suit :

Restructuration d'activités d'exploitation

Les provisions pour restructuration d'activités portent essentiellement sur des indemnités de départ à la suite de l'abolition de postes dans le secteur Média.

Éventualités et litiges

Un certain nombre de poursuites engagées contre la Société et ses filiales sont en instance. La direction de la Société et ses filiales sont d'avis que le dénouement de ces poursuites ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société. À la suite d'avis légaux, la direction de la Société a établi des provisions pour des réclamations et des poursuites spécifiques en considérant les faits de chacune des causes. La Société ne peut pas déterminer quand ou si un paiement lié à ces provisions sera effectué.

Autres

Les autres provisions sont principalement liées à des contreparties conditionnelles d'acquisitions d'entreprises et à des obligations de démantèlement.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

21. DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt effectif au 31 décembre 2014	2014	2013
Québecor			
Facilité de crédit bancaire i)	3,91 %	43,8 \$	66,8 \$
Autre emprunt ii)	3,54 %	32,9	33,7
		76,7	100,5
Québecor Média iii)			
Facilités de crédit bancaire iv)	3,25 %	400,0	371,9
Autre facilité de crédit v)	1,72 %	10,6	21,2
Billets de premier rang vi) (note 9)	vi)	1 813,0	2 133,1
		2 223,6	2 526,2
Vidéotron iii)			
Facilités de crédit bancaire vii)	2,78 %	37,5	48,2
Billets de premier rang vi) (note 9)	vi)	2 913,5	2 390,3
		2 951,0	2 438,5
Groupe TVA iii)			
Facilités de crédit bancaire viii)	3,54 %	74,8	75,0
Autres			
		0,6	0,5
Total de la dette long terme		5 326,7	5 140,7
Variations de la juste valeur liée aux risques de taux d'intérêt couverts		8,2	–
Ajustements liés aux dérivés incorporés		(5,2)	(8,9)
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement		(51,4)	(55,3)
		(48,4)	(64,2)
		5 278,3	5 076,5
Moins la tranche échéant à court terme		(230,1)	(101,2)
		5 048,2 \$	4 975,3 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

21. DETTE À LONG TERME (suite)

- i) La facilité de crédit bancaire de Québecor est une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 150,0 M\$, venant à échéance en 2016. Conformément à cette facilité de crédit, la disponibilité dépend de la valeur au marché d'une partie de la participation de la Société dans Québecor Média. L'entente de crédit régissant cette facilité de crédit comprend des clauses restrictives limitant, entre autres, la capacité de la Société d'encourir des emprunts additionnels. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés sur les acceptations bancaires, au taux interbancaire américain offert à Londres (« LIBOR »), au taux préférentiel du Canada, ou au taux préférentiel des États-Unis, majorés d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement. La facilité de crédit est garantie par un nombre limité d'actions détenues de Québecor Média.
- ii) Ce prêt hypothécaire porte intérêt à un taux fixe, payable mensuellement, et vient à échéance en août 2017. La Société doit rembourser le capital en versements mensuels et le solde à la fin du terme. Le prêt est garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble abritant le siège social.
- iii) Les dettes de ces filiales sont sans recours pour Québecor.
- iv) Les facilités de crédit de Québecor Média comportent a) un prêt à terme « B » garanti de 350,0 M\$US émis en août 2013, portant intérêt au LIBOR, assujéti à un LIBOR plancher de 0,75 %, majoré d'une prime de 2,50 % et b) une facilité de crédit renouvelable garantie pour un montant total de 300,0 M\$, portant intérêt au taux des acceptations bancaires ou au LIBOR, au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement et venant à échéance en janvier 2017. Le prêt à terme « B » prévoit des paiements d'amortissement trimestriels correspondants à 1,00 % par année du montant en capital initial, dont le solde est payable le 17 août 2020. Ces facilités de crédit comportent des clauses restrictives telles que le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de Québecor Média de contracter de nouvelles dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Elles sont garanties par des droits sur tous les biens meubles et actifs de Québecor Média (principalement des actions de ses filiales) détenus présentement ou acquis ultérieurement. Au 31 décembre 2014, la valeur comptable des actifs de Québecor Média garantissant les facilités de crédit était de 4 707,1 M\$ (4 668,4 M\$ en 2013). Aux 31 décembre 2014 et 2013, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable alors que le solde du prêt à terme « B » était de 400,0 M\$ (371,9 M\$ en 2013).
- v) La facilité de crédit à long terme pour l'équivalent en dollars CA de 59,4 M€ porte intérêt au taux des acceptations bancaires, plus une prime, et vient à échéance en juillet 2015. La facilité de crédit est garantie par tous les biens et actifs de Québecor Média détenus présentement ou acquis ultérieurement. Cette facilité comprend majoritairement les mêmes clauses restrictives que la facilité de crédit renouvelable décrite en iv).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

21. DETTE À LONG TERME (suite)

- vi) Les billets de premier rang sont non garantis et comportent certaines clauses restrictives pour les émetteurs respectifs, y compris des restrictions sur leur capacité à encourir de nouvelles dettes, à payer des dividendes ou à effectuer d'autres distributions. Certains billets sont rachetables, en totalité ou en partie, au gré de l'émetteur moyennant un prix correspondant à la valeur actualisée des paiements prévus durant les cinq premières années du terme des billets et selon une prime décroissante par la suite. Les autres billets sont rachetables à tout moment avant leur maturité, moyennant un prix correspondant à la valeur actualisée des paiements prévus jusqu'à la date d'échéance. Les billets de premier rang émis par Vidéotron sont garantis par des filiales spécifiques de cette dernière. Le tableau qui suit résume les termes des billets de premier rang en circulation au 31 décembre 2014 :

Montant en capital	Taux d'intérêt annuel nominal	Taux d'intérêt effectif (après escompte ou prime à l'émission)	Date d'échéance	Intérêt payable semestriellement les
Québecor Média				
325,0 \$	7,375 %	7,375 %	15 janvier 2021	15 juin et décembre
850,0 \$US	5,750 %	5,750 %	15 janvier 2023	15 juin et décembre
500,0 \$	6,625 %	6,625 %	15 janvier 2023	15 juin et décembre
Vidéotron				
175,0 \$US	6,375 %	6,444 %	15 décembre 2015	15 juin et décembre
75,0 \$US	9,125 %	9,375 %	15 avril 2018	15 juin et décembre
300,0 \$	7,125 %	7,125 %	15 janvier 2020	15 juin et décembre
300,0 \$	6,875 %	6,875 %	15 juillet 2021	15 juin et décembre
800,0 \$US	5,000 %	5,000 %	15 juillet 2022	15 janvier et juillet
600,0 \$US ¹	5,375 %	5,375 %	15 juin 2024	15 juin et décembre
400,0 \$ ²	5,625 %	5,625 %	15 juin 2025	15 avril et octobre

¹ Les billets ont été émis en avril 2014 pour un produit net de 654,5 M\$, déduction faite des frais de financement de 7,8 M\$.

² Les billets ont été émis en juin 2013 pour un produit net de 394,8 M\$, déduction faite des frais de financement de 5,2 M\$.

- vii) Les facilités de crédit bancaire comprennent une facilité de crédit renouvelable garantie de 575,0 M\$ venant à échéance en juillet 2018 et une facilité de crédit à l'exportation garantie de 75,0 M\$ fournissant un prêt à terme venant à échéance en juin 2018. La facilité de crédit renouvelable porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, plus une marge, en fonction du ratio d'endettement de Vidéotron. Les prélèvements sur la facilité de crédit à l'exportation portent intérêt au taux des acceptations bancaires plus une marge. Les facilités de crédit bancaire sont garanties par une hypothèque de premier rang sur l'universalité de tous les actifs corporels et incorporels, actuels et futurs, de Vidéotron et de la majorité de ses filiales détenues à 100 %. Au 31 décembre 2014, la valeur comptable des actifs garantissant les facilités de crédit bancaire était de 6 238,3 M\$ (7 013,7 M\$ en 2013). Les facilités de crédit bancaire comportent des clauses restrictives telles que le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de Vidéotron de contracter de nouvelles dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Aux 31 décembre 2014 et 2013, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable. Au 31 décembre 2014, 37,5 M\$ (48,2 M\$ en 2013) étaient tirés sur la facilité de crédit à l'exportation.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

21. DETTE À LONG TERME (suite)

viii) Les facilités de crédit bancaire de Groupe TVA sont constituées d'une facilité de crédit renouvelable garantie de 150,0 M\$, venant à échéance en février 2019, et d'un prêt à terme garanti de 75,0 M\$, venant à échéance en novembre 2019. La facilité de crédit renouvelable de Groupe TVA porte intérêt aux taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires, le LIBOR, le taux préférentiel du Canada ou le taux préférentiel des États-Unis, plus une prime déterminée par un ratio d'endettement, alors que le prêt à terme porte intérêt aux taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires ou le taux préférentiel du Canada plus une prime déterminée par un ratio d'endettement. Le prêt à terme prévoit des paiements d'amortissement trimestriels à compter du 20 décembre 2015. Les facilités de crédit bancaire comportent des clauses restrictives, dont le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de Groupe TVA de contracter de nouvelles dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Elles sont garanties par des droits sur tous ses biens meubles et une hypothèque immobilière sur l'immeuble abritant son siège social. Le prêt à terme a remplacé le prêt à terme précédent à son échéance le 11 décembre 2014. Aux 31 décembre 2014 et 2013, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable, alors qu'au 31 décembre 2014, un montant de 74,8 M\$ était non remboursé sur le prêt à terme (75,0 M\$ en 2013).

Au 31 décembre 2014, la Société et ses filiales respectaient toutes les clauses restrictives de leurs dettes.

Le capital à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

2015	230,1	\$
2016	63,4	
2017	51,8	
2018	105,5	
2019	56,9	
2020 et ultérieurement	4 819,0	

22. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	Note	2014	2013
			(retraités, note 1 b))
Régimes à prestations définies	31	136,8 \$	113,3 \$
Dérivés incorporés liés aux débetures convertibles		232,2	140,6
Revenus différés		25,7	33,8
Rémunération à base d'actions ¹	24	14,4	18,1
Autres ²		17,7	13,6
		426,8 \$	319,4 \$

¹ La portion à court terme de 15,1 M\$ de la rémunération à base d'actions est comprise dans les créditeurs et charges à payer (18,2 M\$ en 2013) (note 19).

² Comprend les débetures échangeables série 2001 et série Abitibi qui viennent à échéance en 2026. Le montant nominal total combiné en circulation de ces débetures était de 844,9 M\$ aux 31 décembre 2014 et 2013 et leur valeur comptable combinée était de 2,1 M\$ aux 31 décembre 2014 et 2013. Les débetures échangeables portent intérêt à un taux de 0,10 % sur le montant nominal total des débetures. La Société peut régler l'obligation, à son gré et avant l'échéance, sans aucune contrepartie.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

23. CAPITAL-ACTIONS

a) Capital-actions autorisé

Actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A »), chaque action donnant droit à 10 votes, autorisées en nombre illimité, convertibles en tout temps en actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »), à raison d'une action contre une action.

Actions catégorie B, autorisées en nombre illimité, convertibles en actions catégorie A à raison d'une action contre une action uniquement si une offre publique d'achat visant les actions catégorie A est faite aux porteurs d'actions catégorie A sans être faite en même temps et aux mêmes conditions aux porteurs d'actions catégorie B, aux seules fins de permettre aux détenteurs d'actions catégorie B d'accepter l'offre et sous réserve de certaines autres conditions prévues aux statuts, y compris l'acceptation de l'offre par le porteur majoritaire.

Les porteurs d'actions catégorie B ont le droit d'élire au conseil d'administration de Québecor un nombre de membres représentant 25 % de la totalité du conseil. Les porteurs d'actions catégorie A ont le droit d'élire les autres membres du conseil d'administration.

b) Capital-actions émis et en circulation

	Actions catégorie A		Actions catégorie B	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Solde au 31 décembre 2012	39 175 572	8,7 \$	85 759 592	326,4 \$
Conversion d'actions catégorie A en actions catégorie B	(150 900)	–	150 900	–
Actions rachetées et annulées	–	–	(1 603 700)	(6,2)
Solde au 31 décembre 2013	39 024 672	8,7	84 306 792	320,2
Conversion d'actions catégorie A en actions catégorie B	(51 000)	–	51 000	–
Actions rachetées et annulées	–	–	(455 000)	(1,7)
Solde au 31 décembre 2014	38 973 172	8,7 \$	83 903 292	318,5 \$

Le 31 juillet 2014, la Société a déposé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 29 juillet 2014. Les rachats peuvent être effectués entre les 13 août 2014 et 12 août 2015, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

En 2014, la Société a racheté et annulé 455,000 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 11,7 M\$ (1 603 700 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 36,4 M\$ en 2013). L'excédent de 10,0 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été enregistré en réduction des bénéfices non répartis en 2014 (30,2 M\$ en 2013).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

23. CAPITAL-ACTIONS (suite)

b) Capital-actions émis et en circulation (suite)

Le 10 mars 2015, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0,025 \$ par action catégorie A et action catégorie B, ou environ 3,1 M\$, payable le 21 avril 2015 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des bureaux le 27 mars 2015.

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

a) Régimes de Québecor

i) Régime d'options d'achat d'actions

Conformément à un régime d'options d'achat d'actions instauré par la Société, 13 000 000 actions catégorie B ont été réservées pour les administrateurs, les membres de la haute direction, les cadres supérieurs et autres employés clés de la Société et ses filiales. Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours moyen pondéré des actions catégorie B de la Société sur la Bourse de Toronto pour les derniers cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'attribution des options. La durée maximale d'une option est de 10 ans à partir de la date d'octroi. Les options peuvent normalement être levées comme suit : 1/3 après un an, 2/3 après deux ans et 100 % trois ans après l'octroi initial. Les titulaires d'options du régime d'options d'achat d'actions ont les choix suivants lorsqu'ils exercent leurs options : acquérir des actions catégorie B de la Société au prix d'exercice de l'option correspondante ou recevoir un paiement en espèces représenté par la différence entre la valeur marchande des actions sous-jacentes à leur option et le prix d'exercice de l'option. Le conseil d'administration de la Société peut, à sa discrétion, déterminer d'autres modalités d'exercice lors de l'octroi.

Le tableau suivant résume les changements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013 :

	2014		2013	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	2 369 182	21,13 \$	723 264	18,64 \$
Octroyées	1 010 000	26,30	1 645 918	22,23
Exercées	(527 208)	18,83	–	–
Annulées	(1 541 974)	21,71	–	–
Solde à la fin de l'exercice	1 310 000	25,36 \$	2 369 182	21,13 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	–	– \$	527 208	18,83 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, 527 208 options d'achat d'actions de la Société ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 4,2 M\$ (aucune en 2013).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

a) Régimes de Québec (suite)

i) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2014 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
22,23 à 30,24 \$	1 310 000	9,18	25,36 \$	–	– \$

ii) Régime à moyen terme de rémunération à base d'actions

Conformément au régime à moyen terme de rémunération à base d'actions, les participants ont le droit de recevoir à la fin d'une période de trois ans un paiement en espèces basé sur l'appréciation du cours de l'action catégorie B de la Société, sous réserve de la réalisation de certains critères de rendement non liés au marché. Le tableau suivant fournit le détail des changements aux unités en circulation du régime à moyen terme de rémunération à base d'actions pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013 :

	2014		2013	
	Unités	Prix d'exercice moyen pondéré	Unités	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	2 263 516	19,92 \$	1 757 146	15,99 \$
Octroyées	1 388 447	26,47	1 180 818	22,08
Exercées	(480 148)	18,76	(674 448)	13,46
Annulées	(2 368 298)	21,86	–	–
Solde à la fin de l'exercice	803,517	26,22 \$	2 263 516	19,92 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, une contrepartie en espèces de 3,7 M\$ a été payée lors de l'exercice de 480 148 unités (3,9 M\$ pour 674 448 unités en 2013).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

iii) Régime d'unités d'actions différées

Le régime d'unités d'actions différées (« UAD ») de Québecor a été instauré à l'intention des administrateurs de la Société. Conformément à ce régime, chaque administrateur reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAD, chaque partie représentant au moins 50 % de ses honoraires annuels. Sous réserve de certaines conditions, chaque administrateur peut choisir de recevoir sous forme d'UAD jusqu'à 100 % des honoraires totaux à lui être versés pour ses services en tant qu'administrateur. La valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions catégorie B de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi. Les UAD donneront le droit aux détenteurs de recevoir des dividendes qui seront versés sous forme d'UAD supplémentaires au même taux qui s'appliquerait à des dividendes versés sporadiquement sur les actions catégorie B de la Société. Sous réserve de certaines restrictions, les UAD sont rachetées par la Société lorsqu'un participant cesse d'être un administrateur de la Société. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD correspond à la juste valeur marchande d'une action catégorie B de la Société à la date du rachat. Aux 31 décembre 2014 et 2013, le nombre total respectif d'UAD en circulation conformément à ce régime était de 160,338 et de 178 216.

b) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média

Conformément à un régime d'options d'achat d'actions instauré par Québecor Média, 6 180 140 actions ordinaires de Québecor Média ont été réservées pour les administrateurs, les membres de la haute direction, les cadres supérieurs et autres employés clés de Québecor Média et ses filiales. Chaque option peut être exercée au cours d'une période maximale de 10 années suivant la date d'octroi, à un prix d'exercice n'étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires, au moment de l'octroi, tel que déterminé par le conseil d'administration de Québecor Média (advenant que les actions ordinaires de Québecor Média ne soient pas inscrites à une Bourse reconnue au moment de l'octroi) ou le cours moyen pondéré pendant les cinq jours précédant la date d'octroi des actions ordinaires de Québecor Média sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites à l'octroi. Tant et aussi longtemps que les actions ordinaires de Québecor Média n'auront pas été inscrites à une Bourse reconnue, les détenteurs d'options pourront exercer leurs options acquises du 1^{er} mars au 30 mars, du 1^{er} juin au 29 juin, du 1^{er} septembre au 29 septembre ou du 1^{er} décembre au 30 décembre. Les titulaires d'options du régime d'options d'achat d'actions ont les choix suivants lorsqu'ils exercent leurs options : exercer leur droit de recevoir un montant en espèces (égal à la différence entre le cours moyen pondéré pendant les cinq jours précédant la date d'exercice des options visant des actions ordinaires de Québecor Média à la Bourse où de telles actions sont cotées au moment où les options sont exercées ou à la juste valeur marchande des actions ordinaires, telle que déterminé par le conseil d'administration de Québecor Média, et le prix d'exercice des options pouvant être exercées) ou, sous certaines conditions, souscrire à des actions ordinaires de Québecor Média au prix d'exercice des options.

À l'exception de cas spécifiques et à moins que le comité des ressources humaines et de la rémunération en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes déterminées par le comité des ressources humaines et de la rémunération au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi ; ii) en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi ; ou iii) en portions égales sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

b) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média (suite)

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions en circulation attribuées aux 31 décembre 2014 et 2013 :

	2014		2013	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	1 647 309	52,67 \$	1 349 007	45,02 \$
Octroyées	271 000	63,96	921 711	57,60
Exercées	(218 750)	46,28	(554 309)	42,43
Annulées	(67 600)	58,85	(69 100)	51,03
Solde à la fin de l'exercice	1 631 959	55,15 \$	1 647 309	52,67 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	263 823	46,74 \$	186 298	45,12 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, 218 750 options d'achat d'actions de Québecor Média ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 3,6 M\$ (554 309 options d'achat d'actions pour 8,8 M\$ en 2013).

Le tableau suivant résume l'information sur les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2014 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
30,47 à 44,45 \$	71 663	3,28	40,03 \$	71 663	40,03 \$
45,82 à 64,89	1 560 296	7,85	55,84	192 160	49,24
30,47 à 64,89 \$	1 631 959	7,65	55,15 \$	263 823	46,74 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions de Groupe TVA

Conformément à ce régime d'options d'achat d'actions, 2 200 000 actions classe B, sans droit de vote, participantes, sans valeur nominale de Groupe TVA (« actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA ») ont été réservées pour les membres de la haute direction et les administrateurs de Groupe TVA et ses filiales. Les modalités des options octroyées sont déterminées par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise de Groupe TVA. Le prix d'exercice d'une option ne peut pas être inférieur au prix de clôture des actions classe B sur la Bourse de Toronto la journée précédent l'octroi de l'option. Les options octroyées avant janvier 2006 sont normalement acquises en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi. Depuis janvier 2006, à moins que le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise n'en décide autrement, les options octroyées pourront être levées sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes déterminées par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans, dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi ; ii) en portions égales sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi ; iii) en portions égales sur une période de trois ans, dont la première tranche de 33 1/3% est acquise trois ans suivant la date de l'octroi. La durée d'une option ne peut excéder 10 ans. Les détenteurs d'options peuvent, au moment de la levée de leurs options, choisir de recevoir un paiement en espèces de Groupe TVA égal au nombre d'actions à l'égard desquelles les options sont levées, multiplié par le montant par lequel la valeur marchande des actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA excède le prix d'exercice des actions sous-jacentes à leur option, ou sous réserve de certaines modalités, exercer leurs options d'acquérir des actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA au prix d'exercice. La valeur marchande est définie comme la moyenne des cours de clôture des actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA des cinq derniers jours de Bourse précédant le jour auquel l'option est levée.

Le tableau suivant résume les changements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation aux 31 décembre 2014 et 2013 :

	2014			2013		
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré		Options	Prix d'exercice moyen pondéré	
Solde au début de l'exercice	691 076	16,54	\$	819 421	16,34	\$
Octroyées	30 000	8,90		–	–	
Exercées	(69 208)	15,32		(128 345)	15,29	
Annulées	(126 500)	20,75		–	–	
Solde à la fin de l'exercice	525 368	15,25	\$	691 076	16,54	\$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	495 368	15,63	\$	691 076	16,54	\$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions de Groupe TVA (suite)

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2014 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées		
	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	
8,90 \$	30 000	9,58	8,90 \$	–	–	\$
14,50 à 21,38	495 368	2,15	15,63	495 368	15,63	
8,90 à 21,38 \$	525 368	2,57	15,25 \$	495 368	15,63	\$

d) Hypothèses pour estimer la juste valeur des attributions à base d'actions

La juste valeur des attributions à base d'actions des régimes d'options de Québecor, de Québecor Média et de Groupe TVA a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Aux 31 décembre 2014 et 2013, les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation des régimes d'options d'achat d'actions :

31 décembre 2014	Québecor	Québecor Média	Groupe TVA
Taux d'intérêt sans risque	1,69 %	1,38 %	1,07 %
Taux de dividende	0,31 %	1,37 %	– %
Volatilité prévue	26,89 %	18,99 %	32,61 %
Durée de vie résiduelle prévue	6,0 ans	3,58 ans	1,21 an

31 décembre 2013	Québecor	Québecor Média	Groupe TVA
Taux d'intérêt sans risque	1,92 %	1,75 %	1,05 %
Taux de dividende	0,38 %	1,55 %	– %
Volatilité prévue	27,25 %	23,26 %	32,56 %
Durée de vie résiduelle prévue	4,6 ans	4,0 ans	1,0 an

À l'exception de Québecor Média, la volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix des actions sous-jacentes pour une période équivalente à la durée de vie résiduelle prévue des options. Puisque les actions ordinaires de Québecor Média ne sont pas cotées sur un marché boursier, la volatilité prévue découle de la volatilité implicite des actions de Québecor. La durée de vie résiduelle prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie résiduelle prévue de l'option est fondé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation. Le taux de dividende est fondé sur le taux moyen actuel.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

e) Passif lié aux options acquises

Au 31 décembre 2014, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était de 6,3 M\$ (7,5 M\$ au 31 décembre 2013).

f) Charge de rémunération consolidée

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, une charge de rémunération consolidée de 5,8 M\$ liée à tous les régimes d'options d'achat d'actions a été enregistrée (23,6 M\$ en 2013), dont une charge de 0,9 M\$ (0,5 M\$ en 2013) est présentée dans les activités abandonnées.

25. DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le 11 octobre 2012, la Société a émis des débentures convertibles d'un montant en capital global de 500,0 M\$ portant intérêt à un taux annuel de 4,125 % et venant à échéance en octobre 2018. Les intérêts sont payables chaque semestre en espèces, en actions catégorie B de Québecor ou au moyen du produit de la vente d'actions catégorie B de Québecor. À l'échéance, les débentures convertibles seront payables en espèces par la Société selon le capital impayé, plus l'intérêt couru et impayé, sous réserve d'un rachat, d'une conversion, d'un achat ou d'un remboursement antérieur. Le jour précédant l'échéance, la Société peut racheter les débentures convertibles en circulation en émettant le nombre d'actions catégorie B de Québecor correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours alors en vigueur d'une action catégorie B de Québecor, sous réserve d'un prix plancher de 19,25 \$ par action (soit un nombre maximal de 25 974 026 actions catégorie B de Québecor correspondant à un ratio de 500,0 M\$ sur le prix plancher) et d'un prix plafond de 24,06 \$ par action (soit un nombre minimal de 20 779 220 actions catégorie B de Québecor correspondant à un ratio de 500,0 M\$ sur le prix plafond). À tout moment avant le jour précédant l'échéance, la Société peut racheter ou convertir, en totalité ou en partie, les débentures convertibles en circulation, sous réserve des modalités de l'acte de fiducie. Les débentures convertibles sont convertibles, en tout temps avant la date d'échéance, en actions catégorie B de Québecor par les porteurs conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Dans tous les cas, la Société a l'option de payer un montant en espèces équivalent à la valeur marchande des actions qui auraient autrement été émises, soit le produit i) du nombre de ces actions catégorie B de Québecor et ii) du cours alors en vigueur d'une action catégorie B de Québecor.

Les débentures convertibles sont présentées séparément en tant que passif financier et les attributs de prix de conversion plafond et plancher sont présentés en tant que dérivés incorporés dans les autres éléments de passif (note 22). Au 31 décembre 2014, la juste valeur des dérivés incorporés a été estimée en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes considérant un taux d'intérêt sans risque de 1,41% (2,02 % en 2013), un taux de dividende de 0,31% (0,38 % en 2013) et une volatilité prévue de 20,40% (26,39 % en 2013). Au 31 décembre 2014, une augmentation de un dollar dans le prix de marché d'une action catégorie B de Québecor aurait augmenté la perte sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles de 19,2 M\$, alors qu'une diminution de un dollar dans le prix de marché d'une action catégorie B de Québecor aurait diminué la perte de 19,1 M\$.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

26. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Conversion des investissements nets dans des établissements étrangers	Couvertures de flux de trésorerie	Régimes à prestations définies	Total
Solde au 31 décembre 2012	(2,1) \$	29,0 \$	(77,2) \$	(50,3) \$
Autres éléments du résultat global	3,3	(45,0)	68,9	27,2
Solde au 31 décembre 2013	1,2	(16,0)	(8,3)	(23,1)
Autres éléments du résultat global	(1,2)	(13,2)	(26,9)	(41,3)
Solde au 31 décembre 2014	- \$	(29,2) \$	(35,2) \$	(64,4) \$

Aucun montant important lié aux instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie est prévu être reclassé aux résultats au cours des 12 prochains mois, alors que le solde restant du cumul des autres éléments du résultat global devrait se renverser sur une période de 9 1/2 années.

27. ENGAGEMENTS

Baux et autres engagements

La Société loue des locaux et des équipements conformément à des contrats de location-exploitation et s'est engagée à long terme pour l'achat de services, de biens d'équipement, de droits de diffusion, et à payer des redevances. Les contrats de location-exploitation comprennent différents termes, clauses d'indexation, options d'achat et droits de renouvellement. Les paiements minimaux pour les années futures sont les suivants :

	Activités poursuivies		Activités abandonnées	
	Baux	Autres engagements	Baux	Autres engagements
2015	49,6 \$	274,9 \$	5,7 \$	1,4 \$
2016 à 2019	121,0	561,2	11,5	2,1
2020 et ultérieurement	92,4	629,3	1,2	-

Les dépenses liées aux contrats de location-exploitation de la Société et ses filiales s'établissaient à 69,3 M\$ en 2014 (72,6 M\$ en 2013), dont 7,2 M\$ (9,9 M\$ en 2013) sont présentés dans les activités abandonnées.

Acquisition d'entreprise

En novembre 2014, le secteur Média, par l'entremise de Groupe TVA, a également acquis 15 titres de magazine au Canada pour une contrepartie en espèces de \$55,5 M\$, sous réserve de l'autorisation de la transaction par le Bureau de la concurrence, qui a été obtenue le 2 mars 2015.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

28. GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut de nombreuses ententes de garantie, y compris ce qui suit :

Contrats de location-exploitation

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués conformément à des contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la Société met fin aux contrats de location avant la fin de leurs termes (ou à la fin de la durée des contrats) et si la juste valeur des actifs à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. De plus, la Société a fourni des garanties au locateur de certains baux de locaux venant à échéance à différents moments jusqu'en 2018. Si le locataire manque à ses engagements conformément aux ententes, la Société devra compenser le bailleur sous réserve de certaines conditions. Au 31 décembre 2014, l'obligation maximale à l'égard de ces garanties se chiffrait à 14,5 M\$ et la Société n'a pas comptabilisé de montant au bilan consolidé relativement à ces garanties.

Dispositions d'entreprises et d'actifs

Dans le cadre de la vente de la totalité ou d'une partie d'une entreprise ou d'un actif, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie, la Société peut convenir de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées. De façon générale, les modalités et le montant d'une telle indemnisation sont limités par la convention. En raison de la nature de ces conventions d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux bénéficiaires des garanties. La Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de ces éléments.

Sous-traitants et fournisseurs

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes avec des sous-traitants et des fournisseurs. Dans certains cas, la Société s'engage à dédommager ces derniers advenant des poursuites contre eux. Dans d'autres cas, elle s'engage à dédommager des tiers pour des dommages causés par ses sous-traitants et fournisseurs. En raison de la nature de ces ententes, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de verser. La Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de ces indemnisations.

Autres

Une des filiales de la Société a fourni des garanties en tant que franchiseur dans l'éventualité où ses franchisés, dans leurs activités de détail, ne respecteraient pas certains contrats d'achat. En raison de la nature de ces ententes, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de verser. La Société n'a pas comptabilisé de montant au bilan consolidé à l'égard de ces garanties.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques financiers de la Société sont établies afin de déterminer et d'analyser les risques auxquels est confrontée la Société, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues régulièrement afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Société.

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des débiteurs, des placements à long terme, des dettes bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, des dettes à long terme, des débiteures convertibles et des instruments financiers dérivés. À la suite de leur utilisation d'instruments financiers, la Société et ses filiales sont exposées au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché découlant des variations des taux de change et des taux d'intérêt.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société et ses filiales utilisent des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA les versements sur leurs dettes libellées en dollars US (intérêt et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable et iii) pour fixer la valeur de certains instruments financiers dérivés par l'entremise d'opérations de compensation. La Société et ses filiales n'ont pas l'intention de régler leurs instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

a) Description des instruments financiers dérivés

i) Contrats de change à terme

Échéance	Taux de conversion moyen en dollars CA contre un dollar US	Valeur nominale de la devise vendue	Valeur nominale de la devise achetée
Québecor Média			
2016 ¹	1,0154	320,0 \$US	324,9 \$
Vidéotron			
À moins d'un an	1,1198	106,3 \$	94,9 \$US
2017 ²	1,1204	260,0 \$US	291,3 \$

ii) Ententes de swaps de taux d'intérêt

Date d'échéance	Valeur nominale	Paie/reçoit	Taux fixe	Taux variable
Groupe TVA				
Décembre 2017	44,0 \$	Paie un taux fixe/ reçoit un taux variable	2,03 %	Acceptations bancaires 1 mois

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

a) Description des instruments financiers dérivés (suite)

iii) Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt

Élément couvert	Instrument de couverture				Taux de conversion des paiements d'intérêt et de capital en dollars CA contre un dollar US
	Période de couverture	Valeur nominale	Taux d'intérêt annuel sur la valeur nominale en dollars CA		
Québecor Média					
Billets de premier rang à 5,750 % échéant en 2023 ¹	2007 à 2016	320,0	\$US	7,69 %	0,9977
Billets de premier rang à 5,750% échéant en 2023	2016 à 2023	431,3	\$US	7,27 %	0,9792
Billets de premier rang à 5,750% échéant en 2023	2012 à 2023	418,7	\$US	6,85 %	0,9759
				Acceptations bancaires 3 mois	
Prêt à terme « B »	2013 à 2020	345,6	\$US	+ 2,77 %	1,0346

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

a) Description des instruments financiers dérivés (suite)

iii) Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt (suite)

Élément couvert	Instrument de couverture			
	Période de couverture	Valeur nominale	Taux d'intérêt annuel sur la valeur nominale en dollars CA	Taux de conversion des paiements d'intérêt et de capital en dollars CA contre un dollar US
Vidéotron				
Billets de premier rang à 6,375 % échéant en 2015	2005 à 2015	175,0 \$US	5,98 %	1,1781
Billets de premier rang à 9,125 % échéant en 2018	2008 à 2018	75,0 \$US	9,64 %	1,0215
Billets de premier rang à 5,000 % échéant en 2022	2014 à 2022	543,1 \$US	6,01 %	0,9983
Billets de premier rang à 5,000 % échéant en 2022	2012 à 2022	256,9 \$US	5,81 %	1,0016
Billets de premier rang à 5,375 % échéant en 2024 ²	2008 à 2017	260,0 \$US	9,21 %	1,2965
Billets de premier rang à 5,375 % échéant en 2024	2014 à 2024	158,6 \$US	Acceptations bancaires 3 mois + 2,67 %	1,1034
Billets de premier rang à 5,375 % échéant en 2024	2017 à 2024	441,4 \$US	5,62 %	1,1039

¹ Québecor Média a initialement eu recours à ces swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux de change sur ses billets de premier rang portant intérêt à 7,75 %, échéant en 2016 et remboursés en 2012. Ces swaps sont maintenant utilisés pour fixer tous les paiements des coupons en dollars CA jusqu'en 2016 sur une valeur nominale de 431,3 M\$US de ses billets de premier rang émis le 11 octobre 2012, portant intérêt à 5,75 % et échéant en 2023. En ce qui a trait au changement d'utilisation de ces swaps, Québecor Média a eu recours à des contrats de change à terme compensatoires de 320,0 M\$US afin de fixer la valeur de sa position de couverture liée à l'échange de notionnel du 15 mars 2016.

² Vidéotron a initialement eu recours à ces swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux de change sur ses billets de premier rang portant intérêt à 9,125 %, échéant en 2018 et remboursés en 2014. Ces swaps sont maintenant utilisés pour fixer tous les paiements des coupons en dollars CA jusqu'en 2017 sur une valeur nominale de 441,4 M\$US de ses billets de premier rang émis le 9 avril 2014, portant intérêt à un taux de 5,375 % et échéant en 2024. En ce qui a trait au changement d'utilisation de ces swaps, Vidéotron a eu recours à des contrats de change à terme compensatoires de 260,0 M\$US afin de fixer la valeur de sa position de couverture liée à l'échange de notionnel du 15 décembre 2017.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société et ses filiales comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Juste valeur des instruments financiers

La Société a considéré la hiérarchie des évaluations à la juste valeur selon la norme IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*. Cette hiérarchie reflète l'importance des données utilisées pour évaluer ses instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et se détaille comme suit :

- niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ; et
- niveau 3 : les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débetures convertibles est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation en utilisant les données du niveau 1 et du niveau 2. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des quasi-espèces et des emprunts bancaires classés comme détenus à des fins de transactions et comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés est établie en utilisant les données du niveau 2.

La juste valeur des instruments financiers dérivés constatée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période (données du niveau 2). La juste valeur constatée des instruments dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, fondée sur une combinaison de données de marché observables et non observables (données du niveau 3), à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou la Société. Les instruments financiers dérivés sont classés comme niveau 2.

La juste valeur des options de règlement anticipé constatée comme des dérivés incorporés et des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché du niveau 2, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation et les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Juste valeur des instruments financiers (suite)

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 31 décembre 2014 et 2013 sont les suivantes :

Actif (passif)	2014		2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
			(retraités, note 1 b))	
Dette à long terme ^{1,2}	(5 326,7)	(5 444,7)	(5 140,7)	(5 200,0)
Débetures convertibles ³	(711,8)	(711,8)	(615,1)	(615,1)
Instruments financiers dérivés ⁴				
Options de règlement anticipé	8,2	8,2	14,5	14,5
Contrats de change à terme ⁵	4,2	4,2	1,8	1,8
Ententes de swaps de taux d'intérêt	(0,5)	(0,5)	–	–
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt ⁵	294,4	294,4	(53,2)	(53,2)

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert, des dérivés incorporés et des frais de financement.

² La juste valeur de la dette à long terme exclut la juste valeur des options de règlement anticipé présentée séparément dans le tableau.

³ La valeur comptable et la juste valeur des débetures convertibles sont composées du capital initial et de la valeur des caractéristiques de conversion, au prix plafond et au prix plancher, comptabilisés comme dérivés incorporés.

⁴ La juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture est un actif de 298,6 M\$ au 31 décembre 2014 (un actif de 18,6 M\$ au 31 décembre 2013).

⁵ La valeur des contrats de change à terme utilisés pour fixer la valeur des positions de couverture existantes est déduite de la valeur des instruments financiers ainsi compensés.

c) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte lorsqu'elle est exposée à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement d'obligations contractuelles par un client ou une autre partie au contrat.

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Au 31 décembre 2014, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et aux tendances historiques. Au 31 décembre 2014, 8,5 % des comptes clients étaient datés de 90 jours et plus (9,8 % au 31 décembre 2013), dont 57,3 % avaient une provision pour créances douteuses (46,5 % au 31 décembre 2013).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

c) Gestion du risque de crédit (suite)

Le tableau suivant présente les changements à la provision pour créances douteuses pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013 :

	2014	2013
Solde au début de l'exercice	28,4 \$	29,6 \$
Nouvelle charge aux résultats	32,1	41,3
Utilisation	(34,5)	(42,5)
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	(4,2)	–
Solde à la fin de l'exercice	21,8 \$	28,4 \$

La Société est d'avis que ses gammes de produits et la diversité de sa clientèle servent à réduire son risque de crédit ainsi qu'à se prémunir contre les fluctuations de la demande pour ses gammes de produits. La Société ne croit pas être exposée à un niveau de risque de crédit plus élevé que la normale à l'égard de ses clients.

En raison de leur utilisation d'instruments financiers dérivés, la Société et ses filiales sont exposées au risque d'inexécution par une tierce partie. Lorsque la Société et ses filiales concluent des contrats sur des instruments financiers dérivés, les autres parties au contrat (étrangères ou canadiennes) doivent avoir des cotes de crédit élevées minimales en conformité avec les politiques de gestion du risque de la Société et sont assujetties à une concentration maximale du risque de crédit. Ces cotes de crédit et la concentration maximale sont revues sur une base régulière, mais au minimum, à chaque trimestre.

d) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de rencontrer leurs obligations lorsqu'elles viennent à échéance ou que le risque que ces obligations financières soient rencontrées à un coût excessif. La Société et ses filiales gèrent ce risque au moyen de l'échelonnement des échéances de la dette. La durée moyenne de la dette consolidée de la Société était d'environ 7,2 années au 31 décembre 2014 (6,9 années au 31 décembre 2013).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour combler ses engagements en matière d'investissements en immobilisations, de fonds de roulement, de paiements d'intérêts, de remboursements de dettes, de contributions conformément aux régimes de retraite, des rachats d'actions et de paiements de dividendes dans le futur. La Société a accès aux flux de trésorerie générés par ses filiales par l'entremise des dividendes payés par Québecor Média.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

d) Gestion du risque de liquidité (suite)

Au 31 décembre 2014, les engagements contractuels importants liés aux instruments financiers comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette à long terme et sur les débetures convertibles, et sur les obligations liées aux instruments dérivés, moins les encaissements futurs estimatifs sur les instruments dérivés. Ces obligations et leurs échéances sont les suivantes :

	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	5 ans et plus
Emprunts bancaires	5,2 \$	5,2 \$	– \$	– \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	650,2	650,2	–	–	–
Dette à long terme ¹	5 326,7	230,1	115,2	162,4	4 819,0
Débetures convertibles ²	663,7	–	–	663,7	–
Paiements d'intérêts ³	2 274,7	284,7	625,8	583,7	780,5
Instruments dérivés ⁴	(308,9)	4,7	51,0	(8,2)	(356,4)
Total	8 611,6 \$	1 174,9 \$	792,0 \$	1 401,6 \$	5 243,1 \$

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert, les dérivés incorporés et les frais de financement.

² Basé sur la valeur au marché au 31 décembre 2014 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québec à cette date, sous réserve d'un prix plancher de 19,25 \$ et d'un prix plafond de 24,0625 \$. La Société peut aussi racheter les débetures convertibles en émettant le nombre d'actions catégorie B correspondant.

³ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et débetures convertibles fondée sur les taux d'intérêt, la couverture de taux d'intérêt et sur la couverture de taux de change au 31 décembre 2014.

⁴ Encaissements futurs estimatifs, déduction faite des déboursés futurs, sur les instruments financiers dérivés liés à la couverture des taux de change.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

e) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises, des taux d'intérêt ou du cours des actions entraînent une variation de la valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de change

La plupart des revenus et des charges consolidés de la Société, autres que les frais d'intérêt sur la dette libellée en dollars US, l'achat de terminaux numériques, d'appareils mobiles et de modems câbles et certaines dépenses en immobilisations, sont reçus ou libellés en dollars CA. Une tranche importante des intérêts, du capital et des primes à verser sur la dette, s'il y a lieu, doit être versée en dollars US. La Société et ses filiales ont conclu des opérations de couverture visant le risque de change sur l'encours de leurs dettes libellées en dollars US au 31 décembre 2014, pour couvrir leur exposition à l'égard de certains achats de terminaux numériques, d'appareils mobiles, de modems câbles et de dépenses en immobilisations et pour fixer la valeur de certains instruments financiers dérivés par l'entremise d'opérations de compensation. Par conséquent, la sensibilité de la Société à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

Le tableau suivant dresse un sommaire de la sensibilité estimative sur le bénéfice et sur les autres éléments du résultat global, avant les impôts sur le bénéfice, d'une variation de 0,10 \$ du taux de change de fin d'exercice du dollar CA pour un dollar US au 31 décembre 2014 :

Augmentation (diminution)	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Augmentation de 0,10 \$		
Créditeurs libellés en dollars US	(1,0) \$	– \$
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers et des instruments financiers dérivés	2,7	49,5
Diminution de 0,10 \$		
Créditeurs libellés en dollars US	1,0	–
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers et des instruments financiers dérivés	(2,7)	(49,5)

Risque de taux d'intérêt

Certaines facilités de crédit et facilités de crédit de la Société et ses filiales portent intérêt à des taux variables fondés sur les taux de références suivants : i) taux des acceptations bancaires, ii) LIBOR, iii) taux préférentiel du Canada et iv) taux préférentiel des États-Unis. Les billets de premier rang émis par la Société et ses filiales portent intérêt à des taux fixes. La Société et ses filiales ont conclu des ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt afin de gérer les risques de flux de trésorerie. Compte tenu des instruments de couverture, la dette à long terme au 31 décembre 2014 comprenait une portion de 82,6 % de dette à taux fixe (81,6 % en 2013) et une portion de 17,4 % de dette à taux variable (18,4 % en 2013).

La sensibilité estimative sur les paiements d'intérêts d'une variation de 100 points de base du taux de fin d'exercice des acceptations bancaires canadiennes au 31 décembre 2014 est de 8,6 M\$.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

e) Risque du marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

La sensibilité estimative sur le bénéfice et les autres éléments du résultat global, avant les impôts sur le bénéfice, d'une variation de 100 points de base du taux d'actualisation utilisé pour calculer la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2014, selon le modèle d'évaluation de la Société, se présente comme suit :

Augmentation (diminution)	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Augmentation de 100 points de base	0,8 \$	(22,2) \$
Diminution de 100 points de base	(0,8)	22,2

f) Gestion du capital

L'objectif principal de la Société dans la gestion du capital est de maintenir un niveau de capital optimal afin de répondre aux besoins de ses nombreuses entreprises, y compris les occasions de croissance.

Dans la gestion de sa structure du capital, la Société tient compte des caractéristiques des actifs de ses filiales et des besoins de fonds prévus en optimisant leurs capacités d'emprunts individuelles de la manière la plus efficace de façon à obtenir le coût de financement le plus bas. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouvelles dettes, le remboursement de la dette actuelle par l'utilisation des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et les montants de distributions aux actionnaires. La Société n'a pas modifié de façon importante la gestion de sa structure du capital depuis la fin du dernier exercice financier.

La structure du capital de la Société est constituée de capitaux propres, des emprunts bancaires, de la dette à long terme, des débetures convertibles, des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles, des actifs et passifs nets liés aux instruments financiers dérivés, moins les espèces et quasi-espèces. Aux 31 décembre 2014 et 2013, la structure du capital se présentait comme suit :

	2014	2013
		(retraités, note 1 b))
Emprunts bancaires	5,2 \$	0,5 \$
Dette à long terme	5 278,3	5 076,5
Dérivé incorporés liés aux débetures convertibles	232,2	140,6
Débetures convertibles	500,0	500,0
Instruments financiers dérivés	(298,1)	51,4
Espèces et quasi-espèces	(395,3)	(476,6)
Passif net	5 322,3	5 292,4
Capitaux propres	1 063,3 \$	1 195,4 \$

La Société n'est assujettie à aucune exigence externe liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions conformément aux modalités de ses contrats d'emprunts liées, entre autres, aux investissements permis, des transactions intersociétés, de la déclaration et du paiement de dividendes ou d'autres distributions.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

30. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et les principaux membres de la haute direction de la Société et de ses filiales importantes. Leur rémunération se détaille comme suit :

	2014	2013
Salaires et avantages à court terme	11,0 \$	9,9 \$
Rémunération à base d'actions	(0,1)	18,4
Autres avantages à long terme	7,9	4,3
	18,8 \$	32,6 \$

Transactions liées aux activités d'exploitation

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la Société et ses filiales ont effectué des achats et ont engagé des dépenses de loyers avec des sociétés liées pour un montant de 2,9 M\$ (3,3 M\$ en 2013), compris dans les achats de biens et services. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 3,3 M\$ (3,5 M\$ en 2013). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

31. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

La Société maintient divers régimes de retraite à rente uniforme, divers régimes de fin de carrière avec des clauses d'indexation allant jusqu'à 2 %, ainsi que des régimes à cotisations définies. La Société offre aussi à ses employés retraités admissibles des avantages complémentaires à la retraite. Les régimes de retraite de la Société sont enregistrés auprès d'une autorité réglementaire québécoise ou fédérale.

La politique de financement de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations et pour répondre aux exigences de la réglementation en vigueur et aux dispositions qui régissent le financement des régimes. Ces dispositions prévoient, entre autres, le paiement futur de cotisations d'équilibre lorsque le degré de solvabilité des régimes de retraite est inférieur à 100% tel que défini par les lois applicables au Québec et au fédéral. Les cotisations sont déterminées par une évaluation actuarielle effectuée par une société indépendante au moins à tous les trois ans ou annuellement, selon les lois applicables en vigueur et en fonction des dispositions des régimes.

De par leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société à certains risques particuliers tels que le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, la longévité des participants dans le régime et l'inflation future. L'administration des régimes relève des comités de retraite, composés de participants aux régimes, de membre de la direction de la Société et de membres indépendants, ou de la Société selon les dispositions des régimes. Selon les règles de gouvernance de la Société, l'approbation et la surveillance des politiques et la gestion des risques liés aux régimes à prestations définies relèvent à différents niveaux de la responsabilité des comités de retraite, de la haute direction de la Société et du comité d'audit. La gestion des risques liés aux régimes de retraite est également réalisée sous la gouverne de ces mêmes comités à divers niveaux. La garde des valeurs et la gestion des transactions sur les titres sont confiées à des fiduciaires dans le cadre d'un mandat donné par le comité de retraite ou la Société, selon le cas. Les politiques comprennent notamment celles sur les objectifs d'investissement, les stratégies d'atténuation des risques et le mandat d'engager des gestionnaires de fonds d'investissement et de surveiller leurs travaux et performance. Les régimes à prestations définies font l'objet d'un suivi sur une base continue afin de surveiller les politiques de financement et de placement, la situation financière des régimes et le financement requis par la Société.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

31. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le tableau suivants fait le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013 :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2014	2013	2014	2013
Variation des obligations liées aux régimes				
Obligations liées aux régimes au début de l'exercice	991,6 \$	1 019,0 \$	54,3 \$	60,6 \$
Coût des prestations au titre des services rendus	31,4	38,6	1,1	1,3
Frais d'intérêt	50,9	49,8	2,6	2,5
Cotisations des participants	14,6	15,0	–	–
Pertes (gains) actuariel(le)s résultant de (des) :				
Hypothèses démographiques	12,2	26,3	0,4	2,1
Hypothèses financières	136,7	(89,7)	4,8	(5,5)
L'expérience des participants	(2,3)	(12,9)	3,5	(2,5)
Prestations et règlements payés	(54,4)	(55,2)	(1,5)	(1,4)
Modifications des régimes et autres	1,1	0,8	–	(2,8)
Obligations liées aux régimes à la fin de l'exercice	1 181,8 \$	991,7 \$	65,2 \$	54,3 \$

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2014	2013	2014	2013
Variation de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	976,7 \$	815,6 \$	– \$	– \$
Rendement réel sur l'actif des régimes	118,7	129,5	–	–
Cotisations de l'employeur	60,0	71,8	1,5	1,4
Cotisations des participants	14,6	15,0	–	–
Prestations et règlements payés	(54,4)	(55,2)	(1,5)	(1,4)
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	1 115,6 \$	976,7 \$	– \$	– \$

Au 31 décembre 2014, la durée moyenne pondérée de l'obligation liée aux régimes était de 16,7 années (15,7 années en 2013). La Société prévoit des paiements au titre des prestations de 54,7 M\$ en 2015.

La stratégie d'investissement de la Société pour les actifs des régimes tient compte d'un nombre de facteurs, y compris l'horizon temporel des obligations liées aux régimes de retraite et du risque d'investissement. Pour chaque régime, une fourchette d'affectations par catégorie d'actif est développée dans laquelle une combinaison de titres de capitaux propres et de titres de créances est utilisée pour optimiser le profil risque-rendement de l'actif des régimes et pour atténuer le décalage actif-passif.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

31. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les actifs du régime sont constitués de :

	2014	2013
Titres de capitaux propres :		
Canadiens	22,4 %	24,0 %
Étrangers	32,3	34,3
Titres de créance	41,8	38,6
Autres	3,5	3,1
	100,0 %	100,0 %

La juste valeur des actifs du régime est principalement basée sur des prix cotés sur un marché actif.

Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société détermine si des réductions potentielles dans les contributions futures sont permises par la réglementation applicable et par les conventions collectives. Lorsqu'un actif au titre des prestations définies est créé, il ne peut dépasser l'avantage futur économique que la Société peut s'attendre à tirer de cet actif. L'avantage futur économique représente la valeur des congés de cotisations futurs et des frais payables de la caisse de retraite. Il ne reflète pas les gains qui pourraient être générés dans le futur pouvant permettre des congés de cotisations à la Société. Lorsqu'il existe une exigence minimale de capitalisation, ceci peut limiter davantage le montant comptabilisé au bilan. L'exigence minimale de capitalisation représente la valeur actuelle des cotisations d'équilibre basées sur les plus récentes évaluations actuarielles de financement déposées.

Le rapprochement de l'état de la capitalisation au montant net comptabilisé dans les bilans consolidés est le suivant :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2014	2013	2014	2013
Obligations liées aux régimes	(1 181,8) \$	(991,7) \$	(65,2) \$	(54,3) \$
Juste valeur de l'actif des régimes	1 115,6	976,7	-	-
Déficit des régimes	(66,2)	(15,0)	(65,2)	(54,3)
Plafonnement de l'actif et de l'obligation minimale de financement	(4,4)	(32,6)	-	-
Montant net constaté¹	(70,6) \$	(47,6) \$	(65,2) \$	(54,3) \$

¹ Le montant net constaté pour 2014 comprend un passif de 136,8 M\$ (113,3 M\$ en 2013) inclus dans les autres passifs (note 22), un actif de 3,3 M\$ (11,4 M\$ en 2013) inclus dans les autres actifs (note 18) et un passif de 2,3 M\$ inclus dans les passifs détenus en vue de la vente.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

31. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les composantes des réévaluations sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2014	2013	2014	2013
Perte (gain) actuariel(le) sur les obligations liées aux régimes	(146,6) \$	76,3 \$	(8,7) \$	5,9 \$
Rendement réel sur les actifs des régimes, moins les revenus d'intérêt anticipés dans le calcul des intérêts sur le passif net au titre des prestations définies	71,6	91,8	–	–
Plafonnement de l'actif et obligation minimale de financement	29,8	(32,6)	–	–
Réévaluations comptabilisées dans le résultat global	(45,2) \$	135,5 \$	(8,7) \$	5,9 \$

Les éléments du coût net des régimes sont les suivants :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2014	2013	2014	2013
Coûts liés au personnel :				
Coût des prestations au titre des services rendus	31,4 \$	38,6 \$	1,1 \$	1,3 \$
Perte (gain) sur compression et autres	3,7	2,5	–	(2,9)
Intérêts sur le passif net au titre des prestations définies	2,6	10,3	2,5	2,5
Coût net des prestations	37,7 \$	51,4 \$	3,6 \$	0,9 \$

¹ Des coûts nets des prestations de 5,1 M\$ en 2014 (7,7 M\$ en 2013) ont été présentés dans les activités abandonnées.

Le coût relatif aux régimes de retraite à cotisations définies pour l'exercice 2014 se chiffrait à 15,3 M\$ (15,1 M\$ en 2013), dont 1,5 M\$ (1,5 M\$ en 2013) est présenté dans les activités abandonnées.

Les cotisations de l'employeur prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux avantages complémentaires à la retraite de la Société seront de 49,2 M\$ en 2015, fondé sur le plus récent rapport financier actuariel déposé et la transaction prévue décrite à la note 8 (des contributions de 61,5 M\$ ont été payées en 2014).

Hypothèses

La Société formule son hypothèse pour le taux d'actualisation qui est utilisé pour déterminer le coût annuel des prestations et le coût des intérêts, en se fondant sur un index des rendements des obligations de sociétés de première catégorie et une analyse de la courbe de rendement correspondante selon les durations des régimes à la date d'évaluation.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

31. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Hypothèses (suite)

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux régimes de la Société aux 31 décembre 2014 et 2013 sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2014	2013	2014	2013
Obligations liées aux régimes				
Taux à la fin de l'exercice :				
Taux d'actualisation	4,10 %	4,90 %	4,10 %	4,90 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00	3,00	3,00	3,00
Coût des prestations périodiques				
Taux à la fin de l'exercice précédent :				
Taux d'actualisation	4,90 %	4,40 %	4,90 %	4,40 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00	3,25	3,00	3,25

L'âge de retraite moyen supposé des participants aux régimes utilisé était de 62 ans en 2014 et en 2013.

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation liée aux avantages complémentaires à la retraite constitués était de 8,5 % à la fin de 2014. Selon les prévisions, le coût devrait diminuer graduellement au cours des 10 prochaines années pour s'établir à 6,0 % et demeurer à ce niveau par la suite.

Analyses de sensibilité

Une diminution de 10 points de base du taux d'actualisation aurait les impacts suivants, avant les impôts sur le bénéfice, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 :

Augmentation (diminution)	Prestations de retraite			Avantages complémentaires à la retraite		
	Obligation au bilan	Bénéfice	Autres éléments du résultat global	Obligation au bilan	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Taux d'actualisation	19,6 \$	(1,5) \$	(19,6) \$	1,3 \$	– \$	(1,3) \$

Il existe des limites à l'analyse de sensibilité décrite ci-dessus puisqu'elle tient compte uniquement des impacts d'une diminution de 10 points de base du taux d'actualisation (au début de l'exercice, ce qui a un impact sur les résultats, et à la fin de l'exercice, ce qui a un impact sur le résultat global) sans modification des autres hypothèses. Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée sur les autres hypothèses étant donné que des changements similaires à ces hypothèses n'auraient pas un impact significatif sur les états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

32. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

En janvier 2015, Vidéotron a conclu de nouvelles facilités de crédit sur demande et non garanties, selon lesquelles des lettres de crédit ont été émises et déposées auprès d'Industrie Canada sous forme de dépôts financiers pré-enchères à l'égard de sa demande de participation aux enchères du spectre dans la bande 2500 MHz et SSFE-3. Conformément aux règles publiées par Industrie Canada sur les communications au cours du processus de vente aux enchères, il est strictement interdit à la Société de divulguer le montant des lettres de crédit, qui peuvent être retirées par Vidéotron à tout moment avant le début des enchères. Québecor Média et sa filiale Vidéotron ont annoncé, le 6 mars 2015, l'acquisition de quatre licences de 30 MHz, à la suite des enchères du spectre mobile commercial des SSFE-3, pour un montant total de 31,8 M\$. Le processus se poursuivra à compter du 14 avril 2015 avec les enchères du spectre de la bande 2500 MHz.

Le 4 février 2015, Groupe TVA a déposé un prospectus simplifié définitif auprès des organismes de réglementation des 10 provinces canadiennes dans le cadre d'un placement de droits proposé, dans lequel tous les titulaires d'actions ordinaires classe A de Groupe TVA en circulation, votantes, participantes, sans valeur nominale (« actions classe A de Groupe TVA») et d'actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA ont reçu le 18 février 2015 des droits de souscription d'actions de classe B sans droit de vote de Groupe TVA pour un produit brut total d'environ 110,0 M\$ (« placement de droits»). Le prospectus simplifié définitif et les documents pertinents ont été envoyés le 23 février 2015 à tous les porteurs d'actions classe A de Groupe TVA et d'actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA. La date de clôture du placement de droits devrait avoir lieu vers le 20 mars 2015. Conformément à une convention d'engagement de souscription garantie conclue avec Groupe TVA, Québecor Média a fourni un engagement de souscription garantie selon lequel elle sera tenue d'acquérir toutes les actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA non souscrites conformément au placement de droits, sous réserve de certaines modalités.

Le 6 mars 2015, la Cour d'appel du Québec a donné raison à Vidéotron et à Groupe TVA en condamnant Bell ExpressVu Limited Partnership (« Bell ExpressVu »), une filiale de Bell, à verser une indemnité totale de 137,0 M\$ pour avoir délibérément négligé d'implanter un système de sécurité adéquat pour empêcher le piratage de ses signaux télévisuels diffusés par satellite de 1999 à 2005. Le jugement stipule que Bell ExpressVu savait et devait prévoir que cette pratique causerait de graves dommages à ses concurrents, y compris Vidéotron, son principal rival au Québec.